

PORTRAIT CULTUREL |
DE
LANAUDIÈRE
JUIN 2007

ISBN 978-2-550-50434-4

Dépôt légal : 2007
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
© Gouvernement du Québec, 2007

Bibliothèque Rina-Lasnier (intérieur)



PHOTO
COUVERTURE PAR **VILLE DE JOLIETTE**

Bibliothèque Rina-Lasnier (extérieur)



**RÉDIGÉ PAR
LE COMITÉ DE TRAVAIL
SOUS LA COORDINATION
DE MARCEL FAUCHER**

**| CULTURE LANAUDIÈRE
| LE MINISTÈRE DE LA CULTURE,
| DES COMMUNICATIONS ET DE
| LA CONDITION FÉMININE
| DIRECTION DE LAVAL,
| DE LANAUDIÈRE ET DES
| LAURENTIDES**



AVANT- PROPOS

Planification quinquennale

En vertu des responsabilités conférées par la Loi sur le ministère du Développement économique et régional (loi 34, 2003), chacune des conférences régionales des élus doit élaborer un plan quinquennal de développement précisant les orientations que se donne la région en fonction des secteurs socio-économiques significatifs de son territoire. Dans ce contexte, la Conférence régionale des élus(es) (CRÉ) Lanaudière a amorcé les travaux préparatoires à la réalisation de ce plan. Les intervenants des différents comités socioéconomiques ont été invités à fournir de la documentation à partir de laquelle des portraits sectoriels succincts ont été rédigés. Des rencontres de validation devaient se tenir au cours du printemps 2006 avec les intervenants des principaux secteurs, afin de dégager les priorités régionales à inscrire au plan quinquennal.

Mise en place d'un comité de travail

Afin de partager son expertise et de mettre en commun les travaux qu'elle doit réaliser dans le cadre d'une opération ministérielle, la Direction de Laval, de Lanaudière et des Laurentides du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) a invité la CRÉ ainsi que Culture Lanaudière (CL) à constituer un comité pour dresser un portrait de la culture dans la région. Formé de représentants de la CRÉ, de CL et de la direction régionale du MCCCF, ce comité s'est chargé de rédiger le présent document en mettant à contribution l'expertise de chacune des organisations pour l'élaboration des contenus.

Le Portrait, un outil de référence

La rédaction d'un portrait comporte des contraintes inévitables, en fonction du cadre adopté ou de l'angle de traitement privilégié. L'information est sélectionnée et traitée d'une certaine manière. Et le document qui en résulte ne peut être considéré comme une source d'information infaillible, malgré la volonté du comité de poser un regard lucide et éclairé sur le contexte culturel régional. Le présent portrait doit donc être considéré comme **une certaine lecture** d'une réalité en constante évolution. Il fournit de nombreuses données quantitatives, tout en cernant les enjeux généraux autant que particuliers à des secteurs donnés. Les éléments dégagés constituent des points de repère et de référence pour les répondants régionaux.

PRÉSENTATION DU DOCUMENT

Ce document, composé de trois parties, tente de cerner et de mettre en perspective les éléments marquants du paysage culturel de la région.

Partie 1 (p.6 à 17)

ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX DU PORTRAIT CULTUREL DE LANAUDIÈRE

La première partie expose succinctement des éléments généraux qui façonnent le développement régional et fait état des partenaires et outils de développement plus spécifiques à la culture. Une première lecture de la culture est présentée sous l'angle des principaux pôles régionaux.

PARTIE 2 (p.18 à 47)

PRÉSENTATION DES PRINCIPAUX SECTEURS CULTURELS

La deuxième partie présente, sous forme de fiches, les douze secteurs culturels correspondant aux principaux domaines culturels dominant dans la région. Chaque fiche comporte six sections :

- | Description du secteur
- | Contribution / implication des partenaires
- | Analyse du secteur
- | Forces
- | Faiblesses
- | Enjeux

Partie 3 (p.48 à 54)

SYNTHÈSE DU PORTRAIT DE LA CULTURE DE LANAUDIÈRE

La troisième et dernière partie offre une synthèse qui rassemble les éléments descriptifs de l'état actuel du développement culturel régional et des tendances susceptibles de l'influencer dans les prochaines années.

PROVENANCE DES DONNÉES ET TYPES DE COMPARAISON

Certains pourcentages et données fournis ici proviennent du document *La main-d'œuvre culturelle et des communications dans la région de Lanaudière : un portrait des problématiques et des actions prioritaires* produit par le Conseil de la culture (décembre 2001), et d'autres, d'un document du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine : *Diagnostic régional, Volet 1 : Analyse statistique* (Direction de la recherche, des politiques et du lectorat ; novembre 2005).

La section « Analyse du secteur » des fiches (partie 2 du document) inclut des comparaisons avec la moyenne des régions du Québec, mais aussi avec une catégorie regroupant des régions qui présentent des caractéristiques semblables. Selon cette toponymie, Lanaudière se retrouve dans la catégorie « Région périphérique » avec les régions de Laval, des Laurentides, de la Montérégie et de Chaudière-Appalaches. On juge ces régions semblables parce qu'elles se trouvent à proximité d'un grand centre qui exerce sur elles une influence déterminante en termes de développement.

ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX
DU
PORTRAIT DE
LANAUDIÈRE

PARTIE 1

1.1 CARACTÉRISTIQUES RÉGIONALES ET FACTEURS DE DÉVELOPPEMENT

Certains éléments d'ordre géographique, démographique ou historique ont une incidence déterminante sur le contexte de développement de la région et, par conséquent, sur le portrait culturel de Lanaudière. Il nous semble pertinent d'en circonscrire quelques-uns et d'expliquer brièvement comment ils influencent le secteur de la culture.

CARACTÉRISTIQUES RÉGIONALES

Sur le plan démographique :

croissance marquée, population jeune

- | Lanaudière compte une population de 413 611 habitants, ce qui la place à cet égard au 5^e rang des régions du Québec.
- | En raison du rythme de croissance des localités voisines de la région métropolitaine, les perspectives de croissance de la population (2001-2026) situent la région au 2^e rang au Québec, soit 17,5%.
- | Les facteurs qui contribuent à cette croissance démographique dans les MRC de L'Assomption et Les Moulins sont l'accroissement naturel et la migration interrégionale. C'est ce dernier facteur qui contribue aussi à la croissance des autres MRC, mais dans une proportion moindre.
- | La région se distingue dans la répartition en fonction de l'âge, avant-dernier rang quant à la proportion des personnes âgées et 1^{er} rang pour la proportion de jeunes.
- | La région compte une population autochtone d'environ 2 500 personnes, principalement de la communauté Attikamek, soit environ 0,6 % de la population totale, établie au nord de la région, dans la réserve de Manawan.

Sur le plan géographique :

des MRC aux réalités variées

- | La région compte 6 MRC.
- | Les MRC Les Moulins (117 170) et L'Assomption (107 125) sont des territoires urbains où vivent 53 % de la population de la région. Situées à moins de 50 km du centre-ville de Montréal, elles sont rattachées à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM). C'est dans ces MRC qu'on retrouve une concentration de familles et de jeunes ; et, sur

le plan culturel, c'est dans cette partie de la région où l'activité culturelle dominante a trait à la diffusion.

- | Trois MRC comptent une population de taille semblable, entre 40 000 et 43 000 habitants. Les MRC de D'Autray et de Montcalm se situent au nord des MRC peuplées et bordent, à l'est et à l'ouest, la MRC de Joliette. La MRC de Matawinie couvre toute la partie nord de la région. Situé en secteur rural, le territoire de ces MRC, sur le plan culturel, offre un cadre bucolique qui explique le fait que les créateurs de la région sont nombreux à avoir privilégié ce secteur.
- | Entre les deux catégories précédentes, la MRC de Joliette compte une population de 56 300 habitants ; elle est urbaine à plus de 50 % et se situe au centre de la portion habitée de la région. La ville de Joliette est la capitale régionale de Lanaudière. La MRC n'appartient pas à la CMM, mais les projets d'équipement qui la concerne doivent être soumis à la CMM pour avis préalable.

Sur le plan historique :

identité reposant sur des racines anciennes mais la région est jeune

- | Dès le XIV^e siècle, les Amérindiens ont fréquenté les abords de la rivière L'Assomption, les îles de Berthier et Lanoraie, là où deux siècles plus tard, en 1534, Jacques Cartier s'est arrêté lors de son 2^e voyage en terre d'Amérique.
- | Le peuplement, le long du fleuve Saint-Laurent, débute avec la concession des premières seigneuries, à l'époque de la fondation de Ville-Marie (1642). Cette voie de transport connaîtra un nouvel essor à partir de 1725, quand on tracera un chemin parallèle au fleuve, que l'on appellera le **Chemin du Roy** et qui reliera Montréal à Québec.
- | La fondation du collège de L'Assomption, en 1832, et du collège de Joliette, en 1848, marqua la naissance de deux institutions qui allaient influencer le développement de la région par leur œuvre éducative. De nombreux anciens étudiants de ces institutions ont aussi fait leur marque sur la scène nationale.
- | Sur le plan de l'administration gouvernementale, la constitution, pour la région de Lanaudière, d'une entité distincte de celle de Montréal, n'a connu son aboutissement qu'à la fin des années 1970.



FACTEURS QUI FAÇONNENT LE DÉVELOPPEMENT

Différents facteurs inhérents au profil de développement de la région se répercutent sur l'ensemble des secteurs socioéconomiques de la région et, par conséquent, influencent aussi l'univers culturel régional.

- | La proximité de Montréal favorise la **mobilité des clientèles** entre la métropole et la région de Lanaudière. Les organismes et événements peuvent compter sur un bassin de population plus important, mais la concurrence de la métropole est parfois difficile à soutenir, à cause de moyens souvent inégaux.
- | En raison de sa désignation récente comme région administrative distincte et de l'ampleur de sa croissance démographique au cours des dernières décennies, la région enregistre des retards parfois importants en fait d'**investissements gouvernementaux**. Suite à la compression des dépenses publiques, les ressources financières dévolues aux organismes lors de l'implantation des mécanismes d'accréditation, dans les années 1970 et 1980, ne sont plus disponibles, ce qui rend problématique l'accueil de nouveaux organismes et l'attribution d'un financement équitable. De même, en matière de desserte régionale, Lanaudière ne compte qu'un nombre restreint de bureaux régionaux de ministères ou d'institutions dont la présence en région permettrait une meilleure couverture ou offre de service (Télé-Québec, institutions d'enseignement, etc.).
- | La population de la région de Lanaudière fait preuve d'un certain **attachement identitaire** à sa région, même si ce sentiment n'est pas aussi perceptible chez les résidents des MRC qui bordent la région métropolitaine. Plusieurs éléments de l'histoire régionale ont marqué le développement de la région et colorent la vie culturelle de façon originale : mise en valeur du patrimoine vivant, attachement aux traditions et importance accordée à la musique classique, la chanson, la danse, le théâtre et la littérature.

« Plusieurs partenaires sont amenés à mettre en commun leurs ressources et leur expertise pour collaborer au développement culturel de Lanaudière... »

Île-aux-Moulins, Terrebonne



1.2 PARTENAIRES À L'ŒUVRE POUR LA CULTURE DANS LANAUDIÈRE

Plusieurs partenaires sont amenés à mettre en commun leurs ressources et leur expertise pour collaborer au développement culturel de Lanaudière en fonction de leur mission respective. Certains d'entre eux interviennent dans l'ensemble des secteurs d'activité sur le plan régional ou local, certains s'intéressent spécifiquement au secteur culturel au niveau régional, alors que d'autres, de portée nationale et rattachés à la structure gouvernementale, contribuent à leur manière à la vitalité culturelle de la région.

PARTENAIRES RÉGIONAUX ET LOCAUX

La Conférence régionale des élus(es) Lanaudière

Longtemps sous la gouverne du Conseil régional de développement (CRD), les rouages de planification et de concertation du développement régional sont maintenant sous la responsabilité de la Conférence régionale des élus(es) Lanaudière (CRÉ). Semblable à l'instance qui l'a précédée, la CRÉ cumule certaines responsabilités nouvelles. La Conférence se compose de 39 membres : 26 élus de municipalités et de MRC, 12 représentants des secteurs socioéconomiques les plus représentatifs de la région et un représentant autochtone. L'élaboration et l'adoption d'un plan quinquennal de développement, permettant d'édicter les priorités que se fixe la région en fonction des différents secteurs, figurent parmi les responsabilités qui incombent à la CRÉ. La Commission sociale et la Commission économique sont deux instances consultatives dont s'est dotée la CRÉ afin d'examiner les enjeux transversaux.

Culture Lanaudière

Culture Lanaudière (CL) est un regroupement de professionnels et de partenaires du milieu culturel, dont la mission est de favoriser le développement de la culture et des communications autant dans une perspective disciplinaire que territoriale. Le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine soutient financièrement le CL, dont les rôles sont de :

Regrouper :

- | Le CL réunit les individus et les organismes actifs en matière de culture et de pratiques artistiques professionnelles, en vue d'actions communes. Les professionnels sont des créateurs ou des diffuseurs qui œuvrent en arts de la scène, arts visuels, métiers d'art, lettres, patrimoine vivant, patrimoine historique, bibliothèques, formation, diffusion, production-communication. Les partenaires du développement culturel sont issus des municipalités.

Concertier :

- | Le CL favorise l'établissement de priorités de développement artistique et culturel au sein de l'ensemble des instances décisionnelles régionales (CRÉ, municipalités, MRC, commissions scolaires, centres locaux de développement, etc.). Il permet la prise de décision en vue d'actions sur des dossiers d'intérêt.

Conseiller :

- | Culture Lanaudière fournit des avis portant sur les politiques, les orientations, les programmes, les priorités et plans de développement culturel. Il apporte son soutien à l'étude des besoins en formation pour ses membres. Il conseille également ses membres et tout promoteur culturel dans l'établissement de plan de développement personnel ou organisationnel.

Représenter :

- | Culture Lanaudière est le porte-parole des milieux artistiques et culturels lanaudois. Il défend leurs intérêts auprès de diverses instances nationales, régionales et locales, notamment auprès du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), de la Conférence régionale des élus Lanaudière (CRÉ), des centres locaux de développement (CLD), des municipalités, d'organismes, de comités consultatifs et de tables sectorielles.

Promouvoir :

- | Culture Lanaudière assure la visibilité des arts et de la culture de la région, au moyen, entre autres, de son site Web, d'une revue d'information et d'un site électronique d'actualités culturelles mises à jour quotidiennement.

Les municipalités

Les municipalités constituent la structure de regroupement la plus proche de la population et la plus apte à déterminer ses besoins et à y répondre. À ce titre, elles sont appelées à participer à la planification et au développement culturel de leur communauté. Impliquées depuis longtemps dans le secteur des bibliothèques publiques, plusieurs municipalités adoptent une vision plus globale du développement culturel et élargissent leurs champs d'intervention culturelle.

Dans Lanaudière, environ 70 % des municipalités soutiennent la culture par le biais de leur bibliothèque. Certaines municipalités, parmi les plus peuplées de la région, poursuivent leur implication en faveur d'autres secteurs, tels la mise en valeur du patrimoine, la diffusion de spectacles ou encore les arts visuels.

Les MRC

Les municipalités régionales de comté (MRC) sont des corporations municipales vouées à la concertation et à la planification régionale. Elles sont chargées de fournir aux municipalités de leur territoire les services à caractère intermunicipal, et elles s'intéressent de plus en plus au secteur culturel. Les MRC sont dirigées par un conseil formé des maires de chacune des municipalités constituantes.

Deux MRC se sont dotées d'une politique culturelle : la MRC de Montcalm et celle de L'Assomption, qui a soutenu la réalisation de projets dans le secteur de la recherche archéologique.

PRINCIPAUX PARTENAIRES GOUVERNEMENTAUX

Le Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF)

Le MCCCF intervient dans le secteur de la culture en fonction des champs d'intervention qui lui ont été attribués en complémentarité avec ceux qui incombent aux sociétés d'État, notamment le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) et la Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ).

Engagé dans une approche d'intervention qui tient compte des spécificités des régions, le MCCCF a procédé à la mise sur pied de la Direction de Laval, de Lanaudière et des Laurentides (DLLL) en 1991. La direction régionale est dotée d'une équipe de professionnels qui assure la gestion des programmes du Ministère, mais qui est aussi en mesure d'offrir une expertise professionnelle ou une aide-conseil dans les divers champs d'intervention relevant du Ministère. La DLLL collabore étroitement avec divers partenaires, dont les artistes, artisans, écrivains, intervenants culturels, le milieu scolaire et les structures locales et régionales que sont les municipalités, les MRC, la CRÉ et Culture Lanaudière.

Dans la région de Lanaudière, en 2004-2005, la contribution totale du Ministère s'est élevée à plus de 6,76 M\$, en tenant compte des programmes réguliers, des investissements en service de dette, ainsi que des programmes et mesures gérés par le Ministère, mais dont les ressources financières sont versées par d'autres ministères (Éducation du Loisir et du Sport : programme La culture à l'école ; Société d'habitation du Québec : programme Rénovation-Québec).

La Société de développement des entreprises culturelles

Depuis 1995, la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) contribue au développement de la culture québécoise en soutenant les entreprises du secteur culturel dans toutes les régions du Québec. La SODEC possède l'expertise nécessaire pour intervenir auprès des entreprises, en tenant compte à la fois des besoins des acteurs culturels et des exigences du marché, de façon à ce que la création artistique, sa diffusion et son exportation constituent un véritable levier de développement économique. La SODEC aide donc les entreprises culturelles à accroître la qualité de leurs produits et de leurs services et à hausser leur capacité concurrentielle, tant au Québec, qu'au Canada et à l'étranger.

Le soutien financier moyen accordé au cours des cinq dernières années dans la région de Lanaudière s'établissait à 219 600 \$, réparti en fonction des divers domaines : cinéma et production télévisuelle ; disque et spectacles de variétés ; livre et édition spécialisée ; métiers d'art. Ce sont les artisans du secteur du disque qui ont bénéficié de la portion la plus importante, soit 90 575 \$. Cependant, en 2004-2005, le montant le plus élevé a été attribué au secteur du cinéma et de la production télévisuelle, soit 138 100 \$.

Le Conseil des arts et des lettres du Québec

Le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) a pour mission de soutenir, dans chaque région, la création, l'expérimentation et la production artistique ainsi que le perfectionnement des artistes dans les domaines des arts visuels, des métiers d'art, des arts médiatiques, de la littérature, du théâtre, de la musique, de la danse, des arts du cirque, des arts multidisciplinaires, de la chanson et de la recherche architecturale, et d'en favoriser le rayonnement au Québec, au Canada et à l'étranger. Les interventions du CALQ, dans le cadre de ses programmes réguliers, se font sous deux formes : subventions et bourses.

Cathédrale de Joliette, Joliette



Dans la région de Lanaudière, au cours des quatre dernières années, les **subventions** se sont élevées, en moyenne, à 483 788 \$ et ont bénéficié aux disciplines suivantes : arts et lettres, littérature, théâtre et musique, qui a obtenu la majeure partie de l'aide (466 275 \$ en 2004-2005). En ce qui a trait aux **bourses**, 19 artistes, écrivains, artisans ou musiciens se sont partagé un montant total de 140 500 \$. Ces bourses ont été attribuées principalement dans les secteurs de la littérature (60 000 \$) et de la musique (41 000 \$). Enfin, le CALQ a fourni la moitié des sommes disponibles au Fonds Lanaudière pour les arts et les lettres, soit 150 000 \$, à raison de 50 000 \$ par année pendant trois ans (voir page suivante).

Le Conseil des arts du Canada

Le Conseil des arts du Canada (CAC) est l'organisme d'État par lequel le gouvernement fédéral apporte son soutien aux artistes, groupes et organismes artistiques professionnels, dans les domaines de la danse, des arts médiatiques, de la musique, du théâtre, de la création littéraire, de l'édition, de l'interdisciplinarité et de la performance, et des arts visuels.

Au cours des cinq dernières années, la contribution moyenne du CAC au développement culturel de la région de Lanaudière s'est élevée à près de 322 000 \$. Sept organismes se sont partagé en moyenne 212 400 \$; 75 % de cette somme a été attribuée à une même institution muséale, tandis qu'une somme de 110 500 \$ allait aux artistes professionnels, principalement aux musiciens de groupes de musique traditionnelle et à des écrivains.

1.3 OUTILS DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL

Les partenaires régionaux disposent de quelques outils pour positionner la culture au cœur des dynamiques locale et régionale et pour favoriser la concertation et la promotion en matière de culture

L'Entente spécifique régionale

Afin de favoriser la prise en charge de leur développement, le gouvernement du Québec propose aux régions, depuis le milieu des années 90, de conclure une entente avec les différents organismes et ministères partenaires dans un secteur donné. La région de Lanaudière a conclu, à deux reprises, une entente spécifique régionale en culture. L'Entente 2002-2005, au montant de 1 M\$, rassemblait comme partenaires, le Conseil régional de développement (CRD devenu CRÉ), Emploi-Québec, le CALQ ainsi que le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Outre les 300 000 \$ consacrés au Fonds des arts et lettres de Lanaudière (voir section suivante), une enveloppe de 700 000 \$ a été accordée à 29 projets d'activités culturelles novatrices. L'Entente étant maintenant échue, les procédures pour la renouveler ont été enclenchées à l'hiver 2006.

Les Fonds des arts et lettres de Lanaudière

La participation du CALQ à l'Entente spécifique régionale a pour objectif d'améliorer le soutien aux artistes, aux écrivains et écrivaines, de stimuler des initiatives artistiques élaborées en partenariat, d'encourager la relève artistique et de sensibiliser les publics lanaudois. C'est dans cette optique qu'a été institué le Fonds des arts et lettres de Lanaudière, qui dispose d'un budget de 100 000 \$ par année, provenant, à parts égales, du CALQ et de la CRÉ de Lanaudière. Au terme des trois années de l'Entente, la somme de 300 000 \$ a été répartie dans 24 projets, dans les secteurs suivants : arts visuels 108 617 \$; musique 59 783 \$; métiers d'art 54 700 \$; littérature 37 500 \$; arts médiatiques 34 277 \$ et danse 5 123 \$.

Les politiques culturelles municipales

Le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine considère que les municipalités sont les mieux placées pour déterminer les types d'intervention les plus appropriés pour répondre aux besoins de leurs citoyens. Aussi, le Ministère, comme d'ailleurs l'ensemble des partenaires du milieu culturel, encourage-t-il la municipalité ou la MRC à se doter d'une **politique culturelle**. Cet outil permet de porter un diagnostic sur le développement culturel, de définir les objectifs qu'on entend poursuivre et de nouer des partenariats pour y arriver. Dans Lanaudière, les trois municipalités et les deux MRC qui se sont dotées d'une politique culturelle rejoignent 44 % de la population de la région.

Les ententes de développement culturel

Les **ententes de développement culturel** entre les municipalités (ou les MRC) et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine permettent la mise en place d'un cadre d'échange, de planification et de concertation de l'intervention dans le secteur culturel. C'est un outil qui permet de prendre en compte les particularités locales et d'associer les partenaires à la réalisation de projets dans le cadre d'une collaboration souple. Condition préalable à la conclusion d'une entente, la municipalité ou la MRC doit s'être dotée d'une politique culturelle, assortie d'un plan d'action qui énonce les priorités retenues et établit un échéancier de réalisation. Dans Lanaudière, les municipalités de L'Assomption et de Repentigny ont chacune conclu une entente de développement culturel en 2004-2005, tandis qu'une entente triennale est intervenue avec la MRC de L'Assomption pour 2005-2008.

Le programme Villes et villages d'art et de patrimoine

Le programme Villes et villages d'art et de patrimoine (VVAP) s'adresse aux villes et MRC qui désirent entreprendre une démarche pour mettre en valeur les arts et le patrimoine de leur territoire. Le programme favorise l'embauche d'un agent culturel qui travaille à la concertation des intervenants culturels pour la réalisation de projets. De plus, l'adoption d'une politique culturelle et l'élaboration d'un plan d'action sont souvent des éléments stratégiques du développement culturel auxquels les agents VVAP sont appelés à contribuer. Les agents VVAP bénéficient d'une formation et d'un encadrement qui favorisent le partage d'expertise et la mise en valeur des initiatives et des forces vives de la culture de chaque localité. Dans Lanaudière, la municipalité de L'Assomption et les MRC de Joliette, L'Assomption, Montcalm et Matawinie bénéficient chacune des services d'agents de développement culturel dans le cadre du programme.

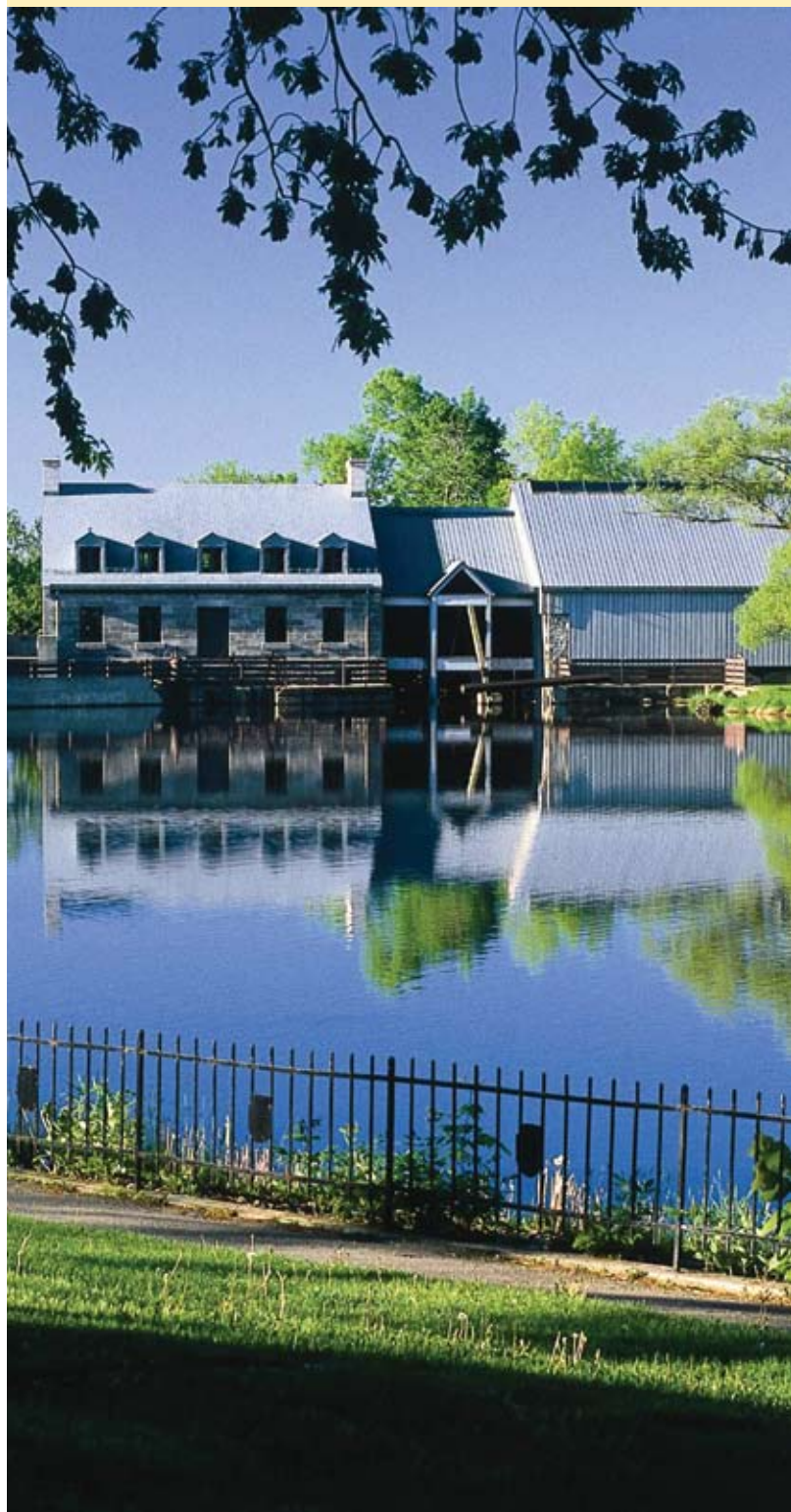
Les activités de formation en culture

À l'instar de plusieurs autres régions du Québec, la région compte depuis 2003 un service de formation continue destiné aux artistes et aux intervenants en culture, afin de les soutenir dans l'exercice de leur art ou de leur permettre de se positionner dans la dynamique culturelle régionale ou nationale. Ce service, qui comprend l'évaluation des besoins, la liaison avec les clientèles et la promotion, est coordonné par le Conseil de la culture et soutenu financièrement par le MCCCCF, tandis qu'Emploi-Québec en assume les frais des activités de formation.

1.4 PÔLES CULTURELS DANS LA RÉGION DE LANAUDIÈRE

Chaque MRC de la région possède des caractéristiques culturelles qui lui sont propres : des lieux, des événements, des institutions ou encore une volonté concertée des partenaires d'intégrer les arts et la culture à la vie de la communauté. La section qui suit propose une lecture territoriale du profil culturel de la région.

Île-aux-Moulins, Terrebonne



MRC de D'Autray

Chef-lieu de cette MRC, la ville de Berthierville, avec son riche passé commercial et industriel, offre aux amateurs de patrimoine l'occasion d'être en contact avec des bâtiments exceptionnels, notamment l'église Sainte-Geneviève, la Chapelle des Cuthbert ou encore l'enfilade de maisons de la fin du 19^e siècle sur la rue Frontenac, le long du fleuve Saint-Laurent. On y retrouve aussi le musée Gilles-Villeneuve, qui rend hommage au pilote de course berthelais décédé dans des circonstances tragiques. Tout à côté, à Lanoraie, des fouilles archéologiques ont permis de découvrir les vestiges de la maison longue d'un village iroquoïen datant du XIV^e siècle, que Jacques Cartier avait identifié en 1535. La Réserve écologique des tourbières de Lanoraie constitue le seul centre d'interprétation en culture scientifique de la région reconnu par le MCCC. Le patrimoine rural, particulièrement dans le secteur de Saint-Barthélemy, est remarquable. De même, des efforts importants ont été menés pour mettre en valeur le Chemin du Roy. Enfin, en face de Berthier, on retrouve une entité géographique exceptionnelle, les îles de Berthier, qui forment avec les îles de Sorel, l'archipel du lac Saint-Pierre, reconnu par l'UNESCO comme Réserve mondiale de la biosphère du lac Saint-Pierre.

MRC de Joliette

La capitale de la région, Joliette, est reconnue pour sa vie musicale (le Festival de Lanaudière, le Centre culturel de Joliette, l'École de musique de Lanaudière, l'Orchestre symphonique des jeunes de Joliette, la Sinfonia, formation musicale au cégep, etc.), de même que pour la qualité de son patrimoine, particulièrement les bâtiments institutionnels religieux et les résidences du boulevard Manseau. Tout juste à proximité, à Saint-Charles-Borromée se tient le Festival Mémoire et racines, voué à la musique traditionnelle et qui, d'année en année, consolide la notoriété nationale de Lanaudière dans ce créneau. Le Cégep Lanaudière, campus Joliette, offre d'ailleurs une formation en musique traditionnelle et en jazz. En arts visuels, le Musée d'art de Joliette, avec ses huit salles d'expositions offre, entre autres, un aperçu exceptionnel de l'art contemporain avec des œuvres majeures de Borduas, Riopelle ou Goodwin. Le musée dispose aussi d'une importante collection d'art religieux.

La maison Antoine-Lacombe, un bâtiment historique situé à Saint-Charles-Borromée,

organise aussi des expositions en arts visuels. Toujours à Saint-Charles-Borromée se déroule à chaque année le Salon des métiers d'art, qui permet aux artistes et artisans lanaudois de se faire mieux connaître. Par ailleurs, la Quinzaine du livre de Lanaudière, qui a pris le relais du Salon du livre, rayonne maintenant sur toute la région par des partenariats, entre autres, avec le milieu scolaire et celui des bibliothèques. L'événement Les Donneurs, qui a lieu en octobre, permet aux écrivains de la région de se livrer à des séances d'écriture publique appréciées par un public de plus en plus nombreux.

MRC de L'Assomption

Patrimoine et diffusion des arts de la scène sont en tête de liste des secteurs culturels sur le territoire de cette MRC, qui se distingue par l'importante croissance démographique des vingt dernières années. Symbole de la région de Lanaudière, la ceinture fléchée est mise en valeur par des artisans qui en diffusent le savoir-faire. La qualité du patrimoine architectural du noyau fondateur de L'Assomption (église, presbytère, couvent, Vieux palais de justice, etc.) est due en grande partie aux interventions des propriétaires et de la Ville, qui a adopté une politique culturelle tout comme la MRC de L'Assomption, qui s'intéresse particulièrement aux richesses archéologiques de son territoire. La Ville de L'Assomption ainsi que la Ville de Repentigny ont signé des ententes de développement culturel, en 2004-2005, avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Le dynamisme exceptionnel du théâtre Hector-Charland, récipiendaire de nombreux prix de la part de l'ADISQ et initiateur d'un festival de théâtre, de même que le soutien à la relève de l'Oasis du Vieux Palais marquent le paysage culturel de L'Assomption.

Enfin, le Centre régional d'archives de Lanaudière veille sur la conservation et la mise en valeur des archives régionales. À Repentigny, l'Association de Repentigny pour l'avancement de la musique (l'ARAM), un diffuseur pluridisciplinaire, de même que le Centre d'exposition de Repentigny qui diffuse les œuvres d'artistes en arts visuels et en métiers d'art, sont les deux points d'ancrage de cette municipalité, qui dispose d'une politique culturelle. Enfin, les amateurs de patrimoine peuvent visiter des bâtiments classés monuments historiques comme l'église de la Purification (1725) et l'un des deux moulins à vent des années 1820, le moulin Grenier, qui a été restauré récemment par la Ville.

MRC de Matawinie

Immense territoire situé au nord de Lanaudière, cette MRC, dont la plus grande partie est constituée d'une nature pratiquement vierge pour le plus grand plaisir des villégiateurs, s'inscrit elle aussi dans une démarche de développement culturel original. C'est à Saint-Côme que l'on retrouve les racines de la musique traditionnelle, avec ses nombreuses familles qui ont su mettre en valeur et transmettre ce patrimoine vivant de génération en génération. Le **Camp musical de Lanaudière**, un centre de formation des jeunes en musique classique, y poursuit sa mission depuis de nombreuses années. Par ailleurs, le **Centre régional d'animation du patrimoine oral** (CRAPO), à Saint-Jean-de-Matha, un lieu de diffusion en musique, conte et danse traditionnels, s'est donné la mission d'en faire un rendez-vous où les passionnés comme les amateurs peuvent apprécier le patrimoine vivant. Toujours à Saint-Jean-de-Matha, on retrouve **un centre d'interprétation** qui rappelle les exploits de l'homme fort qu'était Louis Cyr. Par ailleurs, fondée par des Écossais, des Anglais et des Canadiens français, Rawdon s'est encore métamorphosée dans les années 1920 avec l'arrivée de communautés culturelles slaves, qui ont transformé le riche patrimoine religieux de cette municipalité où l'on y retrouve **le Centre d'interprétation multiethnique**. De plus, un **salon des artisans** permet à certains artistes de la MRC de mieux faire connaître leurs œuvres sur le territoire nord de la MRC. Enfin, la présence amérindienne est aussi un élément significatif de cette MRC. Des fouilles archéologiques effectuées dans le nord de la région, sur les berges du lac Kempt, ont permis d'identifier des sites de la période préhistorique et de découvrir de nombreux artefacts. Les visiteurs intéressés par cette culture peuvent se rendre à Manawan, une **réserve amérindienne attikamek** établie à 72 km au nord de Saint-Michel-des-Saints, où une communauté d'environ 1 800 personnes partage des coutumes, des traditions et des œuvres d'art ou d'artisanat.



«...une communauté d'environ 1 800 personnes partage des coutumes, des traditions et des œuvres d'art...»

MRC de Montcalm

La MRC de Montcalm s'est dotée d'une politique culturelle dont elle amorce la mise en œuvre, particulièrement en patrimoine, autour du noyau villageois de la municipalité de Saint-Jacques, fondée par des Acadiens revenus au Québec après un exil forcé aux États-Unis. D'ailleurs, on retrouve dans les rangs menant à Saint-Jacques, une architecture originale de bâtiments domestiques et agricoles en façade sud. La troupe **Les Petits pas jacadiens**, vouée à la danse traditionnelle, y offre une formation qui permet à cet organisme de rayonner à travers le Québec. Du côté de Saint-Lin-Laurentides, on retrouve un **lieu historique national du Canada** évoquant la vie et l'œuvre de Sir Wilfrid Laurier, premier Canadien français à devenir Premier ministre du Canada en 1896. Enfin, les villages de Saint-Liguori, de Saint-Alexis, de Saint-Esprit et de Saint-Roch nous mettent en contact avec un riche patrimoine rural.

MRC des Moulins

Le dynamisme à la fois économique et culturel de cette MRC s'appuie sur une croissance démographique très importante depuis de nombreuses années. Bien que son intervention ne s'appuie pas, pour l'instant, sur une politique culturelle, la Ville de Terrebonne se distingue néanmoins par l'activité de son mandataire en matière culturelle, la **Société de développement culturel de Terrebonne** (SODECT), laquelle fait preuve d'une vitalité remarquable en diffusion des arts de la scène et en protection et mise en valeur du patrimoine. Le **théâtre du Vieux-Terrebonne** (TVT), dont les productions ont été plusieurs fois reconnues par l'ADISQ (attribution de trois Félix au cours des dernières années), a inauguré sa nouvelle salle de 650 places en 2004 : un investissement de près de 10 millions \$, auquel la communauté a contribué. Le **Site historique de l'Île-des-Moulins**, par le biais de ses activités muséologiques et culturelles, le secteur du **Vieux-Terrebonne** et la **Maison de Pays** constituent des attraits patrimoniaux exceptionnels dans la région métropolitaine de Montréal. De son côté, la municipalité de Mascouche, dotée d'une politique culturelle, cible, entre autres, son offre culturelle sur les arts visuels, en appuyant notamment le **Festival de peinture de Mascouche**, et sur la dimension patrimoniale, en favorisant la mise en valeur de son noyau villageois, situé dans l'environnement de l'église et du presbytère.

PRÉSENTATION DES
**PRINCIPAUX
SECTEURS
CULTURELS**

PARTIE 2

Douze secteurs font l'objet d'une analyse

- N°1** Arts visuels et art public
- N°2** Métiers d'art
- N°3** a) Patrimoine matériel
b) Histoire et patrimoine vivant
- N°4** Muséologie
- N°5** Arts de la scène et disques
- N°6** Lettres et bibliothèques
- N°7** Cinéma et audiovisuel
- N°8** Communications
- N°9** Formation professionnelle
- N°10** Culture et Éducation
- N°11** Pratique culturelle en amateur
- N°12** Tourisme culturel

Dans les pages qui suivent, chacun des secteurs culturels significatifs de la région de Lanaudière fait l'objet d'une présentation qui permet d'en identifier les principales caractéristiques, à partir de six blocs distincts.

- | Le **premier bloc** fait état des principaux éléments du secteur regroupés en fonction de quelques rubriques propres au secteur. Une attention particulière est apportée à la présentation des ressources culturelles les plus significatives. L'exercice se veut le plus exhaustif possible, mais l'abondance d'informations nécessite un traitement sélectif et une rédaction succincte.
- | Le **deuxième bloc** expose la contribution ou encore l'implication des organismes et partenaires œuvrant dans le secteur. L'apport de l'Entente spécifique régionale en culture est mentionné de façon distincte lorsqu'il y a lieu.
- | Le **troisième bloc** contient quelques grands constats, qui permettent de cerner les principaux points de repère du secteur. En général, cette section renferme aussi des données statistiques permettant de voir comment la région se positionne par rapport aux autres régions de même catégorie ou par rapport à la moyenne du Québec, en ce qui concerne une situation ou un comportement culturel de la population.
- | Enfin, les **blocs quatre et cinq** exposent respectivement les forces et faiblesses du secteur, tandis que le **sixième bloc** énonce les principaux enjeux spécifiques au développement du secteur culturel visé.

N°1 ARTS VISUELS ET ART PUBLIC

DESCRIPTION DU SECTEUR

Création	231 personnes¹ (incluant les architectes et aménagistes). 26 personnes membres du Regroupement des artistes en arts visuels (RAAV). 1 centre d'artistes autogéré. 1 département d'arts plastiques et programmes de formation préuniversitaire au cégep. 8 artistes inscrits au Répertoire de l'intégration des arts à l'architecture (loi du 1 %).
Diffusion	1 musée d'art (le Musée d'art de Joliette, voir fiche « Muséologie »). - Pas de centre de diffusion accrédité mais plusieurs lieux d'exposition : Centre d'exposition de Repentigny, Chapelle des Cuthbert à Berthierville et la Maison de Pays à Terrebonne. - Une dizaine de galeries d'art commercial. 1 encan annuel d'œuvres d'art. 9 festivals et une biennale. - Près de 140 œuvres d'art dans les édifices publics (Intégration des arts à l'architecture, loi du 1 %).
Regroupement/association	- Aucune association d'artistes professionnels. 5 regroupements locaux d'artistes.

CONTRIBUTION / IMPLICATION DES PARTENAIRES

CALQ	3 boursiers depuis 2002, pour une aide annuelle moyenne d'environ 18 000 \$. 8 boursiers dans le cadre du Fonds Lanaudière pour les arts et les lettres (2003-2006) ; 110 000 \$ soit plus du tiers des ressources disponibles au Fonds.
CAC	22 boursiers depuis 1998.
MCCCF	Le Musée d'art de Joliette est accrédité et soutenu au fonctionnement.
Municipalités	Quelques municipalités offrent des lieux pour présenter des expositions.

¹ La main-d'œuvre culturelle et des communications dans la région de Lanaudière, décembre 2001

ANALYSE DU SECTEUR

- | La fréquentation des musées d'art par la population de **la région (28,3%)** est équivalente à celle des régions similaires (27,6%), mais moindre que la moyenne québécoise (32,6%).
- | La fréquentation des galeries subventionnées présente des résultats **(17,3%)** moindres que ceux des régions similaires (30,6%) et de la moyenne québécoise (33,3%).
- | Les données des régions similaires et l'ensemble des régions du Québec, en ce qui a trait aux centres d'exposition (0,6 et 1,6), aux galeries commerciales subventionnées (0 et 0,6) et aux centres d'artistes en arts visuels subventionnés (1,8 et 2,6), sont supérieures à celles de la région, puisque Lanaudière n'en possède aucun.
- | En moyenne, de 1999 à 2003, **la région** a compté moins de boursiers en arts visuels et métiers d'art **(5,5)** à comparer aux régions similaires (9,7) et à la moyenne québécoise (76,6), mais la situation devrait s'être améliorée dans les années subséquentes avec la mise en place du **Fonds Lanaudière pour les arts et les lettres**, à la suite d'une entente avec le CALQ.

FORCES

- | Mise en place du **Fonds Lanaudière pour les arts et les lettres** (CALQ), géré en région au bénéfice des artistes d'ici.
- | Existence en région d'une institution muséale de qualité internationale, qui contribue à la mise en valeur des arts visuels.
- | Existence d'une collection publique d'œuvres d'art.

FAIBLESSES

- | Marché de l'art très peu développé.
- | Accessibilité aux bourses ou subventions difficile pour les artistes.
- | Manque d'organismes de diffusion accrédités et soutenus.
- | Faible promotion des artistes régionaux, parce que cette fonction ne fait pas partie du mandat du **Musée d'art de Joliette**.

ENJEUX

- | Amélioration de la visibilité et de la notoriété des arts visuels.
- | Développement du réseautage sur une base disciplinaire.
- | Création d'outils de mise en marché, notamment pour le jeune public.
- | Développement de réseaux de distribution.
- | Protection et mise en valeur des œuvres d'art public.
- | Amélioration de la présence des artistes régionaux au **Musée de Joliette**.

N°2 MÉTIERS D'ART

DESCRIPTION DU SECTEUR

- Création**
- | 115 artisans professionnels répertoriés en 2004², dont 14 enseignants.
 - | 35 inscrits au **Conseil des métiers d'art du Québec**.
 - | 5 organismes, dont l'**Association de la ceinture fléchée**.
 - | **Ateliers de production** servant aussi de lieux d'enseignement.
 - | 1 centre professionnel en **ébénisterie** à la **Commission scolaire des Samares**.
 - | 1 programme de **formation technique en ébénisterie** (Cégep).
 - | La **ceinture fléchée** est un créneau spécifique à la région.
- Diffusion**
- | 2 lieux où l'on propose des produits de métiers d'art : la **Maison de Pays** à Terrebonne et le **Centre multiethnique de Rawdon**.
 - | 7 expositions d'avant-Noël, dont une subventionnée.
 - | Un **Festival des artisans** à Sainte-Marcelline-de-Kildare.
 - | Plusieurs artisans font eux-mêmes la vente de leurs produits.
 - | Un **Économusée en chapellerie** vient de naître à Sainte-Marcelline.
- Regroupement/association**
- | L'organisation **Métiers d'art de Lanaudière** tient un salon des métiers d'art annuel.

CONTRIBUTION / IMPLICATION DES PARTENAIRES

Culture Lanaudière

- | Réalisation d'un plan de développement des métiers d'art en 2003.

Fonds Lanaudière pour les arts et les lettres

- | Attribution de 5 bourses en 2003-2004, pour un montant total de 54 700\$.

Centres locaux de développement (CLD)

- | Le CLD de Matawinie apporte son soutien à l'organisation du **Festival des artisans** à Sainte-Marcelline-de-Kildare.

Corporation des métiers d'art du Québec (CMAQ)

- | Soutien à la réalisation de petits projets par l'entremise de son comité des régions.
- | Soutien à la mise en place du site web le **Répertoire pédagogique en métiers d'art de Lanaudière**.

SODEC

- | Depuis 2000, la contribution moyenne annuelle aux artisans s'est élevée à 21 750 \$.

CALQ

- | Depuis 2001, attribution de 8 bourses, pour une moyenne annuelle d'environ 15 000 \$.

ANALYSE DU SECTEUR

- | Bien que la région se démarque dans certains créneaux de production en métiers d'art, la fréquentation des salons de métiers d'art par la population (17,3 %) y est moindre que dans les régions similaires (20,8 %) et que la moyenne québécoise (21,9 %).
- | Le nombre de producteurs subventionnés (4) y est aussi inférieur à celui des régions similaires (7,0) et de la moyenne québécoise (5,2).
- | En moyenne, de 1999 à 2004, la région a compté moins de boursiers en métiers d'art (1,6) que les régions similaires (7,8) et la moyenne québécoise (36,8), mais ce déficit tend à diminuer avec le soutien du CALQ par le biais du Fonds Lanaudière (5 bourses en 2003-2004).

FORCES

- | Diversité et qualité des produits de métiers d'art.
- | Développement de créneaux des métiers traditionnels : ébénisterie, ceinture fléchée, restauration d'œuvres religieuses et joaillerie.
- | Niveau d'excellence dans la production d'œuvres en verre.
- | Existence d'un créateur/producteur en métiers d'art, l'entreprise L'Oiseau de bois, qui compte des boutiques à Montréal et Québec.

FAIBLESSES

- | Difficultés au plan de la mise en marché et de la promotion.
- | Absence de vitrine consacrée à la diffusion des produits des métiers d'art.
- | Absence de relève pour assurer la transmission du savoir-faire en ceinture fléchée.
- | Obstacle dans la vente directe aux visiteurs internationaux, à cause de la barrière linguistique.

ENJEUX

- | Positionnement des métiers d'art dans l'offre touristique, par le biais d'un partenariat avec Tourisme Lanaudière.
- | Maintien et consolidation du réseautage des métiers d'art.
- | Sauvegarde et développement du savoir-faire traditionnel.
- | Développement de la mise en marché.
- | Ouverture sur le monde par la mise en place d'un événement national ou international.

N°3 a) PATRIMOINE MATÉRIEL

DESCRIPTION DU SECTEUR

Patrimoine bâti

- | 27 biens protégés en vertu de la Loi sur les biens culturels : 2 séries d'œuvres d'art et 25 bâtiments, dont 22 bénéficient d'un statut attribué par le gouvernement du Québec, et 3 par les municipalités.
- | 57 bâtiments religieux répertoriés dans l'inventaire réalisé en 2003, dont 11 sont d'un intérêt patrimonial élevé.
- | Ensemble patrimonial d'intérêt dans le Vieux-Terrebonne, dont le Site historique de l'Île-des-Moulins.

Archives

- | Le Centre régional d'archives de Lanaudière (CRAL).
- | La Table de concertation des archives privées de Lanaudière (TCAPLAN).

Archéologie

- | Une étude de potentiel archéologique couvrant l'ensemble de la région a été réalisée de même qu'une autre plus spécifique, concernant le territoire de la MRC de L'Assomption.
- | Ces études ont révélé une présence humaine remontant à l'époque préhistorique et historique.
- | Des activités de mise en valeur des sites archéologiques se tiennent chaque année dans la MRC de L'Assomption, dans le cadre de l'événement Archéo-dimanche.

CONTRIBUTION / IMPLICATION DES PARTENAIRES

MCCCF

- | Une somme de 3,5 M\$ a été consacrée à la restauration d'environ 42 bâtiments, dans le cadre du programme Soutien au patrimoine religieux.
- | La cathédrale de Joliette, monument cité, s'est mérité la plus importante part des sommes disponibles en région pour le volet restauration.
- | Plusieurs édifices ont pu être restaurés par les programmes Aide à la restauration et Rénovation-Québec (conjointement avec la SHQ).
- | Le CRAL a été agréé en 1994 et bénéficie d'une subvention au fonctionnement.

Entente spécifique régionale en culture

- | Une aide ponctuelle a été accordée au CRAL, pour l'aménagement des locaux, la numérisation de documents et, récemment, pour l'acquisition d'équipements spécialisés qui permettent aussi de répondre aux besoins du CRAPO.

ANALYSE DU SECTEUR

- | La région dispose d'un patrimoine architectural que plusieurs organismes se chargent de sauvegarder et de mettre en valeur. Cependant, sur le plan des équipements, la région est moins bien pourvue que les autres régions du Québec.
- | Alors que la moyenne des régions similaires (61,8) et celle du Québec (64,2) dépasse la soixantaine, le nombre de monuments et sites dans **Lanaudière** est de **25**. Cette différence s'explique par le nombre restreint de bâtiments protégés en fonction de la responsabilité dévolue aux municipalités. À titre comparatif, dans la région des Laurentides, sur les 48 bâtiments protégés, 31 le sont par des municipalités alors qu'il n'y en a que 3 dans Lanaudière.
- | La région compte moins de lieux d'interprétation subventionnés ou reconnus (3) que les régions similaires (3,2) et que la moyenne du Québec (5,8).
- | Le taux de fréquentation des monuments et sites (**36,8 %**) est à peu près le même que celui des régions similaires (37,0 %) et la moyenne québécoise (40,4 %).
- | Le taux de fréquentation par la population de centres d'archives (**6,9 %**), ainsi que la perception de l'accessibilité de ces centres (**31,5 %**) sont moindres que ceux des régions similaires (9,0 % ; 32,3 %) et de la moyenne du Québec (11,4 % ; 43,4 %). La perception de l'accessibilité, entre 1999 et 2004, a gagné 5 % dans les régions similaires et la moyenne du Québec, mais la progression a été de **10 %** dans **Lanaudière**.

FORCES

- | Présence d'un patrimoine bâti d'intérêt, notamment à Terrebonne.
- | Existence d'un centre d'archives qui cherche à jouer pleinement son rôle dans la région.

FAIBLESSES

- | Précarité des ressources financières pour la sauvegarde du patrimoine bâti.
- | Faible implication du milieu dans la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine.
- | Sauvegarde des éléments significatifs du patrimoine religieux et mise en valeur des lieux, mais aussi des éléments immatériels de ce patrimoine.

ENJEUX

- | Sensibilisation des partenaires du milieu, dont les municipalités, en vue d'une mise en valeur des ressources architecturales, archéologiques et ethnologiques de la région.
- | Poursuite des efforts visant la restauration des éléments significatifs du patrimoine lanaudois.
- | Augmentation des ressources financières aux organismes de conservation et de diffusion du patrimoine, afin de maintenir ou d'améliorer la qualité de leurs interventions.
- | Sensibilisation des partenaires municipaux à l'importance de la conservation et de la mise en valeur des éléments patrimoniaux et de leur impact sur l'appartenance régionale.
- | Reconnaissance par le milieu régional des services et organismes voués à la conservation des fonds documentaires et établissement d'une collaboration avec les acteurs régionaux.

N°3 b) HISTOIRE

ET PATRIMOINE VIVANT

DESCRIPTION DU SECTEUR

- Histoire**
- | Origines remontant au Régime français : concession des premières seigneuries, tracé du **Chemin du Roy**.
 - | Un ouvrage sur l'histoire de la région est actuellement en cours de rédaction par l'**Institut national de recherche scientifique** (INRS-Culture).
 - | Une quinzaine d'organismes œuvrent à la mise en valeur de l'histoire et à la conservation du patrimoine.

Diffusion du patrimoine vivant

- | Le **Festival Mémoire et racines** se consacre à la mise en valeur de la musique traditionnelle québécoise.
- | L'**Association des artisans de la ceinture fléchée** contribue à perpétuer la tradition.
- | **Les Petits pas jacadiens** et **La Foulée** sont deux troupes de danse traditionnelle.
- | Le **Centre régional d'animation du patrimoine oral (CRAPO)** est un lieu unique, voué à la musique, la chanson, la danse et le conte traditionnel.

CONTRIBUTION / IMPLICATION DES PARTENAIRES

Entente spécifique régionale en culture

- | La troupe **Les Petits pas jacadiens** a obtenu un soutien ponctuel pour la professionnalisation de ses activités en vue de sa reconnaissance comme école de danse traditionnelle.
- | Le **CRAPO** a obtenu un soutien dans le cadre de l'Entente.

Collaboration de multiples partenaires

- | Le **CRAPO** a obtenu un soutien des Centres d'accès communautaire, du réseau québécois des SADC (Société d'aide au développement des collectivités), d'Industrie Canada et du Conseil de la culture, pour la création de son site Internet.
- | Le **CRAPO** a aussi obtenu une aide financière du CLD de Matawinie pour son développement et d'Emploi-Québec pour son fonctionnement.

ANALYSE DU SECTEUR

- | L'expression artistique traditionnelle, sous des formes multiples, constitue une caractéristique culturelle spécifique à Lanaudière. La région est un terreau fertile pour la transmission des savoirs des métiers anciens, la propagation d'une expression orale par le conte et la diffusion de la musique et de la danse traditionnelles. Cette culture trouve écho dans l'émergence de groupes de musique et de troupes de danse, mais aussi auprès de musiciens et danseurs qui se présentent dans des lieux qui leurs sont consacrés (le **CRAPQ**) ou encore lors d'événements comme des festivals. Le talent lanaudois contribue significativement à l'essor que connaît la musique « trad » depuis quelques années au Québec.

FORCES

- | Émergence de nombreux groupes de musique.
- | Dynamisme des organismes de diffusion du patrimoine vivant.
- | Nombreux prix, bourses et trophées donnés en musique traditionnelle à **La Volée d'Castor**, **La Bottine souriante**, **Le Vent du Nord**.

FAIBLESSES

- | Précarité des ressources financières permettant le fonctionnement et le développement des organismes voués à l'animation et à la diffusion du patrimoine.
- | Difficulté d'accès aux programmes réguliers de subventions au fonctionnement.

ENJEUX

- | Positionnement du secteur du patrimoine vivant dans l'offre culturelle et touristique de la région.
- | Accompagnement des organismes par le milieu, en vue d'un soutien du CALQ et du CAC.
- | Augmentation des ressources financières et diversification des sources.

N°4

MUSÉOLOGIE

DESCRIPTION DU SECTEUR

Sept institutions à caractère muséal figurent dans la liste de la Société des musées québécois (SMQ) pour la région de Lanaudière :

- | Une institution régionale : le **Musée d'art de Joliette** (art contemporain et religieux, beaux-arts et arts décoratifs).
- | Quatre lieux à caractère historique ou patrimonial :
 - Le **Site historique de l'Île-des-Moulins** (Terrebonne) ;
 - La **Chapelle des Cuthbert** (Berthierville) ;
 - Le **Lieu historique Sir-Wilfrid-Laurier** (Saint-Lin-Laurentides) ;
 - L'**église Sainte-Geneviève** (Berthierville).
- | Un centre d'interprétation en culture scientifique : la Réserve écologique des tourbières de Lanoraie.
- | Un bâtiment historique offrant des expositions : L'Oasis du Vieux-Palais (L'Assomption).

La région compte d'autres lieux destinés à l'exposition d'œuvres d'art, à la commémoration de personnalités illustres ou à l'interprétation de l'histoire :

- | La **Maison Antoine-Lacombe** (Saint-Charles-Borromée) ;
- | Le **Musée Louis-Cyr** (Saint-Jean-de-Matha) ;
- | Le **Centre d'interprétation multiethnique** (Rawdon) ;
- | Le **Centre ethnoculturel Kanatha-Aki** (Notre-Dame-de-la-Merci) ;
- | L'**Expo du Vieux-Moulin** (Sainte-Émélie-de-l'Énergie) ;
- | Le **Musée Gilles-Villeneuve** (Berthierville).

CONTRIBUTION / IMPLICATION DES PARTENAIRES

- | | |
|--------------|--|
| MCCCF | Le Musée d'art de Joliette , le Site historique de l'Île-des-Moulins à Terrebonne et la Chapelle des Cuthbert à Berthierville sont soutenus au fonctionnement par le MCCCF. |
| | La Réserve écologique des tourbières de Lanoraie a obtenu un statut de reconnaissance mais ne bénéficie d'aucun soutien financier au fonctionnement. |
| CAC | Subvention récurrente au Musée de Joliette (155 000 \$). |

ANALYSE DU SECTEUR

- | La région compte 4 institutions muséales subventionnées ou reconnues (1 musée et 3 lieux d'interprétation) alors qu'en moyenne, on en dénombre 6,2 dans les régions similaires et 11,3 au Québec.
- | Le taux de fréquentation d'une institution muséale (33,7 %) est moindre que celui qu'on observe en moyenne au Québec (41,7 %) et se situe au dernier rang des régions similaires (36,7 %). Seulement 10,9 % de la population affirme fréquenter les institutions régionales (une augmentation de 3,6 points entre 1999 et 2004), alors que 10,5 % fréquente les institutions de Montréal (diminution de 1,5 point).
- | La satisfaction des citoyens à l'égard de l'accessibilité des institutions muséales (53,2 %) est comparable à celle des régions similaires (52,8 %), mais moindre que celle du Québec (61,6 %).

FORCE

- | Dynamisme et professionnalisme du Musée d'art de Joliette, un des plus importants musées d'art en dehors des grands centres de Québec et Montréal.

FAIBLESSES

- | Nombre restreint d'initiatives et faible concertation pour l'interprétation et la diffusion de l'histoire régionale.
- | Faible taux de fréquentation des institutions muséales et satisfaction mitigée quant à leur accessibilité.
- | Absence de centre d'exposition reconnu en arts visuels, ce qui se fait sentir davantage dans les MRC Les Moulins et L'Assomption qui ne bénéficient pas, à proximité, du rayonnement d'une institution muséale.

ENJEUX

- | Augmentation de la fréquentation des institutions muséales régionales.
- | Soutien des partenaires pour favoriser la professionnalisation des institutions muséales.
- | Réalisation de projets stimulants mettant en valeur la culture Lanaudaise, notamment en ce qui a trait à l'histoire régionale.

N°5 ARTS DE LA SCÈNE ET DISQUES

DESCRIPTION DU SECTEUR

- Création** | 243 personnes en musique, 261 en théâtre.
| Une dizaine de studios d'enregistrement.
| Un département au cégep offre un programme de formation en techniques professionnelles de musique et chanson (profil Traditionnel et Jazz-pop) et un programme de formation préuniversitaire.
-
- Diffusion** | Cinq diffuseurs pluridisciplinaires qui offrent des programmations diversifiées.
| Trois événements d'importance ont lieu dans la région :
• Le Festival de Lanaudière qui offre une gamme appréciable de spectacles de musique classique à un public assidu ;
• Le Festival Mémoire et racines, rendez-vous des adeptes de la musique traditionnelle ;
• Le Festival de théâtre de L'Assomption (FAIT), qui vise à faire connaître et apprécier des œuvres théâtrales inédites.
| La Sinfonia de Lanaudière, orchestre regroupant des musiciens professionnels de la région, pour la plupart, et qui contribue à la diffusion de la musique classique.
| De nombreux lieux, tels des salles communautaires, des amphithéâtres scolaires ou des établissements commerciaux, produisent des spectacles qui permettent aux talents émergents de se produire en public.
-
- Regroupement/association** | L'organisme Réseau Scènes génère des retombées appréciables dans le secteur, en favorisant la négociation avec les producteurs et la concertation entre les diffuseurs.

CONTRIBUTION / IMPLICATION DES PARTENAIRES

MCCCF	Une somme de 320 500 \$ est consacrée annuellement aux diffuseurs pluridisciplinaires. Diffuseurs majeurs : • Centre culturel de Joliette(salle Rolland-Brunelle). • Corporation Hector-Charland (théâtre Hector-Charland, L'Assomption). • Société de développement culturel de Terrebonne (SODECT, théâtre du Vieux-Terrebonne). Diffuseurs complémentaires : • Municipalité de Saint-Donat (centre culturel). • Association de Repentigny pour l'avancement de la musique (ARAM, auditorium de l'école J.-B.- Meilleur). • Trois salles de spectacles ont reçu le soutien financier du Ministère pour des projets de construction (L'Assomption en 1996 et Terrebonne en 2004) et d'agrandissement / réaménagement (Joliette en 1995). • Soutien à la construction de l'amphithéâtre de Lanaudière (Joliette en 1993).
CALQ	Subvention au Festival de Lanaudière pour la tenue de l'événement (environ 392 000 \$ / an).
Société de la Place des arts	Gestion de l'amphithéâtre de Lanaudière à Joliette.
SODEC	Subvention de 66 000 \$, en 2004-2005, au secteur du disque et du spectacle.
CAC	Subvention de 81 000 \$ en 2004-2005, pour soutenir des artistes et des organismes du domaine du spectacle

- | Les trois diffuseurs majeurs de la région disposent d'une salle répondant aux normes professionnelles. Le diffuseur intermédiaire, **la Municipalité de Saint-Donat**, fait face à certaines difficultés à cause de son éloignement et de l'exiguïté de son bassin de clientèle. L'ARAM se voue principalement à la promotion de la musique classique, mais ne dispose pas d'une salle spécifique, répondant pleinement à ses besoins.
- | En moyenne, entre 1999 et 2003, **la région** a compté un nombre de boursiers **(13,8)** et de producteurs **(5)** moindre que ceux des régions similaires (17,8 ; 7,8) ou de la moyenne québécoise (33 ; 20,3).
- | Les habitudes d'écoute de musique **(77,0 %)** de la population sont supérieures à celles de la moyenne du Québec (71,5 %), sauf que l'écoute de la musique populaire **(86,1 %)** est préférée à celle de la musique classique (13,9 %) de façon plus marquée que pour la moyenne québécoise (82,3 % et 17,7 %).
- | Le pourcentage de la population ayant acheté un disque en 2004 **(90,8 %)** a connu une augmentation importante par rapport à 1999 **(76,2 %)** et se situe au 1^{er} rang au Québec (moyenne de 72,8 %).
- | La fréquentation de spectacles a connu une augmentation importante entre 1999 et 2004, pour les représentations institutionnelles³ **(30,1 % à 42,7 %)** et de variétés⁴ **(41,4 % à 55,8 %)**, et surpasse maintenant les régions similaires (inst. : 36,8 % et var. : 43,3 %) et le Québec (inst. : 36,2 % et var. : 40,5 %).
- | Le pourcentage de ceux qui assistent à des spectacles et qui optent pour des prestations professionnelles **(60,0 %)** (plutôt qu'amateurs) se rapproche de la moyenne québécoise (63,7 %).
- | Le nombre de représentations payantes offertes par 10 000 habitants **(17,3)** est presque le double de celui des régions similaires (9,2), mais légèrement inférieur à la moyenne du Québec (21,4).
- | Le taux de population désirant voir plus de spectacles **(76,1 %)** dépasse celui des autres régions (70,1 %).
- | La proportion de la population jugeant les salles de spectacles accessibles, s'est accrue entre 1999 et 2004 **(71,5 % à 87,3 %)**, tandis que celle qui choisit de se rendre à Montréal pour voir des spectacles diminuait (78,9 % à 56,5 %), ce qui correspond à la période où les diffuseurs des territoires concernés ont pu profiter du développement de leurs salles (constructions, améliorations...).

FORCES

- | Bonne performance des diffuseurs majeurs, dont le dynamisme a été plus d'une fois reconnu par l'industrie du spectacle et qui se manifeste aussi par la fréquentation soutenue du public.
- | Implication des diffuseurs dans la présentation de spectacles adaptés à la clientèle scolaire.
- | Événements renommés soutenus par le milieu (municipalités, commanditaires et bénévoles), offrant des programmations de calibre qui leur procurent succès et visibilité dans la région mais aussi au-delà des frontières.
- | Progression remarquable de la fréquentation de spectacles et de la perception de leur accessibilité entre 1999 et 2004, ce qui place la région au-dessus des moyennes québécoises à cet égard.

FAIBLESSES

- | Équipements ne répondant pas aux normes de diffusion professionnelle : absence de salle à Saint-Donat, besoins spécifiques des représentations de concert de musique classique à Repentigny, équipements scéniques qui nécessitent des améliorations à Joliette.
- | Conditions de diffusion professionnelle généralement insuffisantes dans les petites salles de spectacles.
- | Difficulté pour les artistes en émergence d'intégrer les réseaux officiels.

ENJEUX

- | Parachèvement des travaux de mise aux normes des salles de spectacles.
- | Poursuite des efforts pour développer les clientèles.
- | Professionnalisation et perfectionnement des musiciens, des artistes et des organismes.
- | Établissement d'un réseau de petites salles offrant des conditions satisfaisantes pour encourager la venue d'artistes professionnels.

N°6 LETTRES ET BIBLIOTHÈQUES

DESCRIPTION DU SECTEUR

- | | |
|-------------------------------------|--|
| Création | <ul style="list-style-type: none"> 150 personnes⁵ : écrivains, rédacteurs et autres du secteur du livre et des bibliothèques. 27 personnes inscrites à l'Union des écrivaines et écrivains du Québec (UNEQ). 4 éditeurs agréés. |
| Diffusion | <ul style="list-style-type: none"> Les services des bibliothèques publiques rejoignent 92 % de la population. 7 bibliothèques publiques autonomes. 42 bibliothèques affiliées aux Centres régionaux de services aux bibliothèques publiques (CRSBP) du Centre-du-Québec-Lanaudière-Mauricie (35) et des Laurentides (7). 6 librairies agréées. Une librairie/centre multidisciplinaire, l'Île-aux-Trésors, qui offre une programmation pour faire connaître la littérature, les auteurs et les peintres de la région. |
| Événements | <ul style="list-style-type: none"> Événement visant la promotion du livre et de la lecture dans la région, la Quinzaine du livre de Lanaudière, est une initiative annuelle qui fait suite aux salons du livre tenus en 2003 et 2004. L'événement Les Donneurs : des écrivains de la région donnent des séances d'écriture publique. |
| Regroupements / associations | <ul style="list-style-type: none"> L'organisme Les bibliothèques publiques de Laval-Lanaudière-Laurentides permet l'harmonisation des politiques de services et contribue à la promotion des services et à l'organisation d'activités d'animation. L'Association littéraire lanaudoise œuvre à la concertation des organismes culturels afin de faire connaître le travail des artistes et écrivains professionnels de la région. Le Collectif des écrivains de Lanaudière. |

N°6 CONTRIBUTION / IMPLICATION DES PARTENAIRES

MCCCF | Aide financière de 1 381 200 \$ pour le renouvellement des collections des bibliothèques (693 000 \$ aux 7 bibliothèques autonomes et 688 200 \$ aux CRSBP pour desservir les bibliothèques affiliées de la région).

| Le Ministère accompagne la région dans sa démarche pour définir un projet de réseautage des bibliothèques publiques de Lanaudière.

| Depuis 10 ans, le MCCCF a soutenu la construction ou l'aménagement de près de 25 bibliothèques.

SODEC | Le soutien s'élève à 51 079 \$ et correspond à 23 % des sommes investies dans la région par la société.

CALQ | Subvention de 10 000 \$ à un collectif d'auteurs et attribution de 7 bourses au montant total de 69 800 \$.

Fonds Lanaudière pour les arts et les lettres

| 3 bourses au montant total de 37 500 \$ ont été accordées au cours de l'entente (2002-2005).

Conseil des arts du Canada

| Aide de 67 550 \$ (organismes 37 850 \$ et écrivains 29 700 \$), soit 20 % du total investi en région.

Culture Lanaudière

| Collaboration au projet **Le Livre est un monde en soi** avec l'Association littéraire **lanaudoise** et la **Quinzaine du livre**.

Union des écrivains du Québec (UNEQ)

| Attribution de bourses pour des activités régionales.

ANALYSE DU SECTEUR

- | Se considérant désavantagée du fait de ne pas disposer d'un CRSBP qui lui est propre, la région travaille présentement à définir un projet de réseautage des bibliothèques publiques de Lanaudière.
- | La **région** compte moins de boursiers (3) et d'éditeurs agréés (4) que les régions similaires (4,1 et 7,8) ou que la moyenne du Québec (7,4 et 10,2).
- | La **région** compte moins de librairies (7) que les régions similaires (11,6) ou la moyenne du Québec (12,3), et la population fréquente moins les salons du livre (9,0 % p/r à 11,6 % et 15,8 %).
- | Augmentation importante, entre 1999 et 2004, du taux de lecture (de 45,1 % à 56,9 %), de la fréquentation des librairies (de 52,7 % à 73,0 %) et de l'achat de livres (44,8 % à 65,1 %).
- | Les résultats de **Lanaudière (L)** sont maintenant semblables à ceux des régions similaires (S) et du Québec (Q) en ce qui a trait au taux de lecture (L et S : 56,9 % ; Q : 59,2 %), à la fréquentation des bibliothèques (L : 52,2 % ; S et Q : 54,3 %), au nombre de livres par habitant (L : 2,2 ; S et Q : 2,3), au nombre de prêts de livres par habitant (L : 4,7 ; S et Q : 5,3), à la fréquentation des librairies (L : 73,0 % ; S et Q : 71,2 %) et à l'achat de livres (L : 65,1 % ; S : 62,9 % et Q : 63,0 %).
- | Le pourcentage de la population de la **région** considérant les bibliothèques accessibles (96,2 %) est supérieur à celui des régions similaires (94,4 %) et à la moyenne du Québec (93,2 %).

N°6 **FORCES**

- | Présence d'écrivains dans des événements régionaux pour promouvoir la littérature.
- | Volonté des intervenants de poursuivre le développement du secteur des bibliothèques.
- | Implication des bénévoles dans la prestation des services.
- | Mise en valeur de l'écriture publique et de la région de Lanaudière à travers la francophonie par le biais de l'initiative **Les Donneurs**.

FAIBLESSES

- | Insatisfaction des intervenants régionaux au sujet de l'absence d'un centre régional de services aux bibliothèques publiques (CRSBP) spécifique à la région.
- | Non-conformité d'un certain nombre de locaux aux normes en vigueur pour les bibliothèques.
- | Période d'ouverture limitée et insuffisance des activités d'animation, qui limitent le rôle culturel de certaines bibliothèques.
- | Pas d'événements littéraires régionaux ou nationaux subventionnés.

ENJEUX

- | Enrichissement des collections et informatisation des services et des ressources documentaires.
- | Amélioration des conditions d'intervention du personnel (rémunération) et des bénévoles (formation) qui œuvrent dans les bibliothèques.
- | Réalisation de travaux d'amélioration des bibliothèques, là où les besoins se font sentir.
- | Mise en commun des ressources pour le développement des services répondant aux besoins de la région.
- | Engagement accru des municipalités dans le développement des services de leur bibliothèque pour en faire des pôles culturels dynamiques et accessibles.
- | Financement stable pour permettre la diffusion de la littérature, notamment par la tenue d'un événement national.

N°7 CINÉMA ET AUDIOVISUEL

DESCRIPTION DU SECTEUR

- Production** | Maison de production Richard Lavoie.
- | L'organisme Festifilm offre aux écoles secondaires de la région des ateliers qui ont permis, au fil des ans, à plus de 450 jeunes de réaliser 145 courts métrages. L'organisme offre un encadrement et organise des soirées de gala à l'école, au cours desquelles les films sont présentés et divers prix attribués. Une finale régionale rassemble les gagnants de chacune des écoles.
- | Dans le cadre de son programme en arts et lettres, le Cégep régional de Lanaudière à Joliette offre un profil particulier en cinéma : plusieurs cours liés au domaine cinématographique sont offerts et les étudiants sont appelés à produire une œuvre dans le cadre d'un projet d'intégration.

- Diffusion** | Environ 40 écrans commerciaux : Carrefour Joliette (10 écrans), Cinéma Triomphe (10 écrans), Méga-Plex Terrebonne (14 écrans), Plaza Repentigny (6 écrans).
- | 3 ciné-répertoires :
- Ciné-club d'Hector (théâtre Hector-Charland, L'Assomption)
 - Ciné-répertoire de Joliette (collaboration Collège constituant de Joliette et cinéma Carrefour)
 - Ciné-club du TVT (théâtre du Vieux-Terrebonne).
- | Plus de 7 700 cinéphiles ont assisté à l'une des 59 projections, en 2004-2005, à Joliette et à L'Assomption.

CONTRIBUTION / IMPLICATION DES PARTENAIRES

- MCCCF** | Dans le cadre de la Politique québécoise du cinéma et de la production audiovisuelle, le Ministère a mis de l'avant des mesures pour développer la culture cinématographique de la population, particulièrement en ce qui a trait au cinéma d'auteur et aux œuvres québécoises :
- | Trois ciné-répertoires se partagent les ressources financières de l'enveloppe dévolue à la région de Lanaudière : 40 000 \$.
- | Dans le cadre de la mesure Éducation cinématographique, un soutien au Projet Mentor du Collège constituant de Joliette a été accordé : initiative permettant d'offrir aux étudiants de l'option cinéma un encadrement par des ressources professionnelles pour la réalisation de projets photographiques (2e session) et cinématographiques (4e session).

Entente spécifique régionale en culture

- | Festifilm a bénéficié d'un soutien, en 2004-2005, pour la production de capsules pédagogiques qui constitueront un outil avantageux pour transmettre aux jeunes les rudiments de la production d'un court métrage dans le cadre des ateliers offerts.

- SODEC** | Aide financière de 138 127 \$, soit 58 % de l'aide accordée dans la région en 2004-2005.

ANALYSE DU SECTEUR

- | Le nombre de producteurs en audiovisuel (1) équivaut à celui des régions similaires (1,2) mais est inférieur à la moyenne québécoise (6,2), et le nombre moyen de boursiers pour la période 1999-2003 (0,3) est, quant à lui, inférieur à celui des régions similaires (2,3) et à la moyenne des régions du Québec (37,9).
- | Les données de la région (L) sont presque identiques à celles des régions similaires (S) et à la moyenne québécoise (Q) en ce qui a trait au **taux de fréquentation** des cinémas (L : 77,0 % ; S : 73,4 % et Q : 71,5 %), au **nombre de sorties** par ceux qui fréquentent les cinémas (L : 10,0 ; S : 10,7 et Q : 11,3) et au **nombre d'écrans** par habitants (L : 9,6 ; S : 9,9 et Q : 10,4).
- | On constate un positionnement plus avantageux de la région par rapport aux autres régions pour l'accessibilité des salles de cinéma (L : 94,3 % ; S : 91,3 % et Q : 88,9 %), la location de films (L : 64,8 % ; S : 58,2 % et Q : 53,1 % ; 1er rang au Québec) et l'abonnement à des canaux spécialisés de films (L : 27,9 % ; S : 20,9 % et Q : 20,6 % ; 2e rang au Québec).

FORCES

- | Bonne collaboration entre les partenaires pour la tenue des ciné-clubs et la réalisation du **Projet Mentor** au Collège constituant de Joliette.
- | Présence d'un organisme qui offre des ateliers d'animation en création cinématographique dans les écoles de la région.

FAIBLESSES

- | Précarité des ressources financières pour permettre le maintien et le développement des activités de l'organisme **Festifilm**.
- | Les œuvres cinématographiques d'auteurs sont peu accessibles en région ; seuls, trois ciné-clubs présentent un nombre limité d'œuvres par année.

ENJEUX

- | Augmentation de l'accessibilité des œuvres de répertoire, des courts métrages et des films d'auteur par la mise en place de **ciné-clubs ou d'événements spécifiques**.
- | Poursuite et développement d'ateliers en production cinématographique offerts aux jeunes.

COMMUNICATIONS

DESCRIPTION DU SECTEUR

La proximité de Montréal, la domination des médias métropolitains et l'étendue du territoire de la région de Lanaudière sont des facteurs qui influent sur le portrait médiatique de la région.

Une vingtaine de médias se partagent des portions de territoire.

Médias écrits

- | Deux publications pour chacune des trois MRC du sud-est.
- | Une publication pour chacune des MRC du nord et de l'ouest.
- | Une publication mensuelle pour la zone autour de Saint-Donat.

Radio

- | Trois radios diffusent : une privée, une autochtone, une communautaire.

Télévisions communautaires

- | Trois télévisions communautaires diffusent : une dans le sud (Mascouche), et deux dans des localités à l'est de la région (Saint-Gabriel-de-Brandon et Berthierville).

Médias en ligne

- | **Connexion-Lanaudière** est un organisme spécialisé en multimédia, qui a mis sur pied un portail régional offrant un répertoire touchant tous les aspects de la vie lanaudoise, avec des hyperliens vers des ressources de la région. Une bonne place est accordée à la culture et au patrimoine.
- | **Services Québec** administre un portail régional qui dispense de l'information sur les programmes et services gouvernementaux : disponibilité des formulaires gouvernementaux et hyperliens permettant l'accès aux organismes et regroupements qui interviennent en région.

CONTRIBUTION / IMPLICATION DES PARTENAIRES

MCCCF

- | Soutien financier annuel de 80 000 \$ partagé entre les médias communautaires (radios et télévisions).

Entente spécifique régionale en culture

- | Soutien financier ponctuel lors de la première entente (2000-2003) : démarrage du site Internet de **Connexion-Lanaudière (Portail régional de Lanaudière)**; achat d'équipements pour la radio communautaire **Radio Nord-Joli**.

ANALYSE DU SECTEUR

L'étendue du territoire, la proximité de Montréal et la domination des médias métropolitains sont des facteurs qui influent sur le portrait médiatique de Lanaudière. Il n'y a aucun média d'information de portée régionale, mais plutôt une série de médias dont le rayonnement se limite à une ville ou une MRC.

Presse écrite

- | La population lit les quotidiens (71,1 %) et les revues et magazines (50,6 %) dans une proportion équivalente aux régions similaires (72,4 % et 53,6 %) et à la moyenne québécoise (73,2 % et 52,9 %). La lecture des hebdomadaires (73,0 %) obtient un résultat supérieur à celui des régions similaires (65,6 %) et à celui de la moyenne des autres régions (60,0 %), ce qui place la région au 2^e rang au Québec.

Radio

- | L'écoute de la radio a diminué entre 1999 et 2004 (plus de 15 points), pour se situer (26,8 %) à un niveau comparable à celui des régions similaires (27,5 %) et de la moyenne du Québec (25,0 %). Le nombre d'heures d'écoute (3,3 h) est supérieur (régions similaires : 3,0 h et Québec : 2,8 h).

Télévision

- | Les habitudes d'écoute de la télévision dans Lanaudière (L) sont presque identiques à celles des régions similaires (S) et de la moyenne des régions du Québec (Q), en ce qui a trait au nombre d'heures d'écoute (L : 2,7 h ; S : 2,8 h. et Q : 2,7 h), à l'écoute de plus de trois heures par jour (L : 34,9 % ; S : 32,2 % et Q : 31,9 %), à l'écoute d'émissions d'information (L : 82,9 % ; S : 83,6 % et Q : 83,8 %) et artistique (L : 25,9 % ; S : 24,4 % et Q : 25,0 %) sports (L : 70,0 % ; S : 69,2 % et Q : 70,3 %) et les films (L : 36,3 % ; S : 35,6 % et Q : 34,5 %).

Internet

- | Le taux d'utilisation d'Internet dans la région (49,9 %) se rapproche de celui des régions similaires (51,4 %) et de la moyenne québécoise (53,4 %).

Le branchement au service Internet haute vitesse n'est pas accessible dans certains secteurs de la région de Lanaudière, où la câblodistribution n'est pas disponible.

FORCES

- | Lecture assidue des hebdomadaires régionaux par la population, ce qui place la région au 2^e rang pour le recours à ce type de média.
- | Dynamisme et polyvalence de **Connexion-Lanaudière (Portail régional de Lanaudière)**, qui aide les organismes de la région au déploiement de sites Internet et à la diffusion de contenus.

FAIBLESSES

- | Absence de médias de communication de portée régionale.
- | Aucune station commerciale ou publique de télévision, implantée dans la région, ne diffuse sur l'ensemble du territoire.
- | Aucune antenne d'institutions nationales, privées ou publiques.
- | Aucun journal quotidien publié dans la région.
- | Faible couverture des dossiers de portée régionale.
- | Ressources financières insuffisantes des médias communautaires pour compter sur des journalistes professionnels.
- | Difficulté à utiliser les nouvelles technologies de l'information dans certains secteurs de la région, à cause d'infrastructures technologiques encore inadéquates.

ENJEUX

- | Soutien financier aux médias communautaires, pour leur permettre de jouer pleinement leur rôle aux niveaux local et régional.
- | Mise en place d'un service d'information dans les médias communautaires.
- | Couverture de l'information locale et régionale par les médias de la région.
- | Positionnement des contenus culturels dans les médias.

N°9 FORMATION PROFESSIONNELLE

DESCRIPTION DU SECTEUR

Formation collégiale

- | Le **Cégep régional de Lanaudière** offre un programme de techniques professionnelles en musique et chanson ainsi que des formations préuniversitaires en lettres, en musique et en arts plastiques.

Formation musicale

- | Secteur fortement imprégné par la contribution des Clercs de Saint-Viateur à l'enseignement des arts et de la musique. C'est principalement aux pères Fernand Lindsay et Rolland Brunelle qu'on doit la création d'organismes qui constituent toujours des institutions marquantes en formation musicale :
 - Le **Camp musical de Lanaudière** (1967) ;
 - L'**Orchestre symphonique des jeunes de Joliette** (1971) ;
 - L'**École de musique de Lanaudière** (1974).

Formation en danse traditionnelle

- | Les organismes **Les Petits pas Jacadiens** et la troupe **La Foulée** offrent une formation en danse traditionnelle à l'intention des jeunes de 5 à 25 ans.

Formation de la main-d'œuvre culturelle

- | Culture Lanaudière (CL) offre depuis quelques années un programme varié de formation continue pour les artistes, artisans et professionnels, et les travailleurs culturels.

CONTRIBUTION / IMPLICATION DES PARTENAIRES

MCCCF

- | Les trois organismes en formation musicale sont reconnus de plein droit et se partagent des subventions qui s'élèvent à près de 80 000 \$.
- | Le **Camp musical de Lanaudière** a bénéficié à plusieurs reprises, au cours des dernières années, de subventions pour permettre la construction et la rénovation de bâtiments, notamment d'une résidence quatre-saisons et d'un pavillon multifonctionnel.
- | Contribution de 18 056 \$, en 2004-2005, pour l'embauche d'un coordonnateur à la formation continue.

Entente spécifique régionale en culture

- | La troupe **Les Petits pas Jacadiens** a bénéficié d'une aide de 30 000 \$, en 2003-2004, pour soutenir sa professionnalisation.

CL

- | Adoption d'une politique de formation continue.
- | Mise en place d'un service de formation continue à l'intention des artistes et des ressources culturelles de la région ; embauche d'un coordonnateur pour gérer cette offre de service.

CALQ et SODEC

- | Contribution de 6 944 \$ pour l'embauche d'un coordonnateur à la formation continue (à CL).

Emploi-Québec

- | Participation financière aux activités de formation offertes aux ressources culturelles.

ANALYSE DU SECTEUR

- | La région ne dispose pas de conservatoire ni d'institution dispensant une formation artistique de niveau universitaire, mais une institution collégiale offre des programmes en arts.
- | En ce qui a trait au nombre d'écoles de formation reconnues, la **région** affiche une situation semblable (3) à la moyenne des régions similaires (3,4) mais en deçà de la moyenne québécoise (5,2).

FORCES

- | Dynamisme des organismes et qualité de la formation dispensée aux jeunes.
- | Enracinement de la formation dans la tradition qui a marqué la région.
- | Existence d'une politique de formation continue à l'intention des travailleurs culturels de la région, élaborée par Culture Lanaudière.

FAIBLESSES

- | Non-indexation du soutien financier gouvernemental au fonctionnement des organismes de formation musicale, ce qui menace la qualité de l'enseignement et des activités.
- | Absence de reconnaissance et précarité financière des troupes qui dispensent de la formation en danse traditionnelle.
- | Locaux inadéquats au **Camp musical de Lanaudière** : salle pédagogique et hébergement du personnel enseignant.
- | Précarité du financement du poste de coordonnatrice à la formation continue à Culture Lanaudière.

ENJEUX

- | Rehaussement du financement pour le fonctionnement des organismes de formation musicale.
- | Réaménagement de certains bâtiments au **Camp musical de Lanaudière**.
- | Pérennité du financement pour l'embauche de la coordonnatrice à la formation continue.

N°10 CULTURE ET ÉDUCATION

DESCRIPTION DU SECTEUR

Institutions scolaires

- | Le Cégep régional de Lanaudière offre un programme de techniques professionnelles en musique et chanson ainsi que des formations préuniversitaires en lettres, en musique et en arts plastiques, qui se caractérisent par les maillages établis avec les ressources culturelles régionales.
- | La région compte deux commissions scolaires (CS) : la CS des Affluents et la CS des Samares ; six écoles du secteur anglophone relèvent de la CS Sir-Wilfrid-Laurier.
- | Les 102 écoles primaires et les 27 écoles secondaires sont réparties sur l'ensemble du territoire : plusieurs institutions d'enseignement offrent des concentrations en art qui couvrent quatre volets : la musique, les arts plastiques, la danse et l'art dramatique.

Ressources culturelles

- | Le Répertoire de ressources culture-éducation du programme La culture à l'école compte plus d'une trentaine d'inscriptions dans la région : 20 artistes, 1 écrivain et 9 organismes.
- | Certains organismes, dont les diffuseurs en arts de la scène et le Musée de Joliette, ont développé une stratégie pour favoriser la participation de la clientèle scolaire à leurs activités.

CONTRIBUTION / IMPLICATION DES PARTENAIRES

MCCCF

- | Le programme La culture à l'école favorise le rapprochement entre les professionnels de la culture et le milieu scolaire, en permettant la réalisation de projets culturels dans les écoles. En 2004-2005, c'est un montant d'environ 70 700 \$ qui a été alloué aux projets des écoles de la région, pour la réalisation de 46 projets s'adressant à près de 12 000 élèves.

Commission scolaire des Samares

- | Adoption d'une politique culturelle.
- | Tenue d'un événement et publication d'un document faisant état des projets réalisés dans les écoles.

ANALYSE DU SECTEUR

- | Le réseau scolaire de la partie sud-ouest de la région connaît une certaine croissance depuis plusieurs années, en raison de l'augmentation de sa population.
- | Plusieurs institutions scolaires s'efforcent, en général, d'intégrer les arts et la culture à la vie de l'école, et elles peuvent compter sur la collaboration des ressources culturelles dans la poursuite de cet objectif.
- | Le programme La culture à l'école du MCCCCF jouit d'une certaine popularité, mais les contraintes liées à son fonctionnement, la lourdeur administrative du milieu scolaire et les pressions que le personnel syndiqué lui ont fait subir, au cours des dernières années, limitent la portée des retombées culturelles qu'il pourrait entraîner.

FORCES

- | Implication de certaines institutions scolaires en faveur de la culture et mise à profit des ressources du programme La culture à l'école.
- | Dynamisme et engagement de plusieurs organismes culturels pour favoriser la participation de la clientèle scolaire.

FAIBLESSES

- | Difficultés d'application du programme La Culture à l'école, à cause du mode de fonctionnement des commissions scolaires.
- | Faible participation du secteur des arts de la scène et de celui du patrimoine à la réalisation du programme.
- | Faible proportion d'artistes et d'organismes répertoriés dans le Répertoire des ressources culturelles par rapport à l'offre réelle.

ENJEUX

- | Consolidation des activités avec les diffuseurs et le musée.
- | Prise en compte des préoccupations du milieu culturel.
- | Recherche d'une adéquation entre les univers scolaire et culturel, de manière à ce que les activités culturelles s'intègrent aux apprentissages des élèves.
- | Prise en compte des secteurs du patrimoine et de l'archéologie dans l'élaboration de projets culturels en milieu scolaire.
- | Développement d'un réseau entre le milieu scolaire et celui de la culture, notamment pour la réalisation de projets comme la production de trousseaux éducatifs, la promotion de la **Semaine des arts**, la résidence d'artistes en milieu scolaire.

N°11 PRATIQUE CULTURELLE EN AMATEUR

DESCRIPTION DU SECTEUR

Quiconque pratique une activité à caractère culturel, afin de s'initier à une forme d'art ou pour son bon plaisir, s'adonne à ce qu'il est convenu d'appeler un loisir culturel.

Organisme et intervenants

- | **Loisir et sport Lanaudière** est l'organisme régional reconnu par le gouvernement du Québec comme unité régionale de loisir et de sport.
- | En raison de leurs missions spécifiques, d'autres partenaires sont aussi impliqués dans l'organisation et le soutien d'activités rattachées aux loisirs culturels : les municipalités, diverses associations disciplinaires et le milieu scolaire.

CONTRIBUTION / IMPLICATION DES PARTENAIRES

- MCCCF** | La **Corporation de loisir et de sport de Lanaudière** bénéficie d'un soutien annuel de 15 300 \$, en vertu du programme Soutien aux manifestations culturelles de la jeune relève amateur.

Loisir et sport Lanaudière (LSL).

- | Réalise des activités à l'intention des jeunes en milieu scolaire, afin d'offrir aux participants une expérience de prestation artistique dans le cadre de l'activité **Secondaire en spectacle**.
- | Soutient de jeunes artistes dans leur pratique artistique en amateur.

Municipalités

- | Plusieurs municipalités offrent une programmation qui permet à leurs citoyens de s'adonner à la pratique d'activités artistiques ou culturelles variées.

ANALYSE DU SECTEUR

- | La région de Lanaudière est un terreau fertile pour l'émergence de nouveaux talents. Plusieurs groupes et chanteurs qui font aujourd'hui carrière sur la scène nationale se sont d'abord produits dans les bars et salles communautaires de la région. La pratique des activités culturelles en amateur (46,6 %) était équivalente à celle enregistrée dans les régions similaires (47,5 %) et à la moyenne des régions du Québec (48,6 %) en 1999. Toutefois, ces résultats ont connu une diminution marquée en 2004, ce qui plaçait la région (29,7 %) derrière les régions similaires (35,5 %) et la moyenne québécoise (34,4 %).
- | À titre comparatif, la pratique du sport amateur compte plus d'adeptes dans Lanaudière (57,3 %) que dans les régions similaires (53,1 %) et dans la moyenne québécoise (53,4 %).
- | L'engagement des bénévoles dans le secteur de la culture (2,5 %) est moindre que celui des régions similaires (3,8 %) et se situe même au dernier rang au Québec (moyenne de 4,6 %).

FORCES

- | Volonté des intervenants de mettre la pratique de certaines disciplines culturelles à la portée des jeunes.
- | Abondance de talents qui émergent dans divers domaines culturels.

FAIBLESSES

- | Insatisfaction des organismes en loisir culturel au sujet du faible financement apporté par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et par celui de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

ENJEUX

- | Développement de liens entre les organismes en loisir culturel et le milieu culturel professionnel régional.
- | Rapprochement et collaboration entre les structures de développement culturel, la jeune relève et les réseaux dans lesquels celle-ci évolue.

N°12 TOURISME CULTUREL

DESCRIPTION DU SECTEUR

Éléments culturels comportant un potentiel touristique

- | Histoire : le Régime seigneurial et le Chemin du Roy.
- | Éléments patrimoniaux : le Site historique de l'Île-des-Moulins de Terrebonne et noyau patrimonial de L'Assomption.
- | Événements : Festival de Lanaudière, Festival Mémoire et racines et Festival de Théâtre de L'Assomption (FAIT).
- | Lieux et institutions : le Musée d'art de Joliette, la programmation estivale des trois diffuseurs majeurs.
- | La Maison de Pays : initiative qui vise à mettre en valeur la culture de la région de Lanaudière auprès des visiteurs (produits du terroir, œuvres de métiers d'art, musique traditionnelle).

Organisme | Tourisme Lanaudière (ATR) est une association touristique régionale.

CONTRIBUTION / IMPLICATION DES PARTENAIRES

- MCCCF** | Le Ministère apporte son soutien au Musée d'art de Joliette et au Site historique de l'Île-des-Moulins.
- | Une contribution a été apportée à la restauration de la Maison de pays en 2001.

Entente spécifique régionale en culture

- | Soutien à diverses initiatives dont le FAIT.

CALQ | En 2004-2005, subventions à la tenue du Festival de Lanaudière (392 000 \$) et du Festival Mémoire et racines (30 000 \$).

CAC | Soutien financier au Musée de Joliette et au Festival Mémoire et racines (10 000 \$).

ANALYSE DU SECTEUR

- | Région aux paysages remarquables, dotée d'une constellation de lacs, de rivières et de montagnes, on devine facilement que la nature et les activités de plein air jouent un rôle de locomotive touristique dans Lanaudière. Par ailleurs, la richesse du secteur culturel recèle aussi un potentiel qui influence le portrait touristique régional à deux niveaux :
 1. L'importance que la région accorde à la musique, au folklore, à la diffusion des traditions et des métiers d'art contribue à l'émergence d'une personnalité que les visiteurs sont en mesure de reconnaître et d'apprécier.
 2. Le développement des nombreux événements, institutions culturelles et attraits est susceptible d'inciter la venue de visiteurs intéressés par cette offre culturelle de qualité.
- | En ce qui concerne les événements subventionnés de façon récurrente, **la région (1)** en compte moins que la moyenne des régions similaires (1,2) ou celle du Québec (4,2).

FORCES

- | Présence de caractéristiques qui donnent à la région une personnalité culturelle distinctive.
- | Enracinement d'événements culturels qui génère des retombées touristiques et économiques.

FAIBLESSES

- | Développement touristique dicté par la géographie de la région et un éventail restreint d'activités.
- | Absence d'une stratégie et d'outils adaptés en tourisme culturel.
- | Élément historique régional d'importance, le **Chemin du Roy** demeure méconnu et peu de segments du tracé ancien sont identifiés et accessibles.

ENJEUX

- | Création d'alliances entre les acteurs du milieu culturel et ceux du tourisme.
- | Prise en compte des attraits culturels dans l'offre touristique de la région.
- | Production d'outils de promotion en collaboration avec **Tourisme Lanaudière et Culture Lanaudière**.



PARTIE 3

Après avoir procédé, dans la première partie, à une mise en contexte du cadre général dans lequel évolue l'univers culturel de la région et avoir présenté, dans la deuxième partie, des clichés spécifiques à chacun des principaux secteurs disciplinaires, nous proposons maintenant de compléter le **Portrait culturel de la région de Lanaudière** en tentant de cerner la dynamique culturelle dans une perspective d'ensemble, en fonction de deux thèmes :

- | L'état du développement culturel (forces, faiblesses et enjeux).
- | Les tendances susceptibles d'influencer le développement culturel au cours des prochaines années.

Les thèmes ont été élaborés à partir de diverses données statistiques significatives, de même que d'éléments qualitatifs et factuels, qui ont fait l'objet d'un consensus auprès des représentants du Conseil de la culture et de la direction régionale du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine en fonction du contenu développé dans les deux premières parties du portrait.

1. ÉTAT DU DÉVELOPPEMENT DE LA CULTURE DANS LANAUDIÈRE

REPÈRES CONTEXTUELS

Situation socioéconomique

- | La **région** compte près de 413 600 habitants, soit **5,4 %** de la population québécoise.
- | Le taux de croissance estimé entre 1991 à 2011 est le **deuxième plus élevé au Québec**.
- | La proportion des personnes âgées est la **2^e plus faible**, tandis que celle des jeunes est la plus forte au Québec.
- | La part du PIB de la **région (3,1 %)** est moindre que celle de sa population dans l'ensemble du Québec.
- | La part des secteurs de la culture et des communications dans l'ensemble de la **main-d'œuvre (1,5 %)** régionale est inférieure à ce qu'on observe en moyenne au Québec et dans les régions similaires.
- | Le taux de **chômage (7,6 %)** est supérieur aux régions semblables (7,2 %), mais inférieur à celui du Québec (8,5 %).

Positionnement de la culture

- | Le nombre d'**équipements** par 10 000 habitants (**2,2**) rejoint celui des régions semblables (2,3), mais figure sous la moyenne québécoise (3,1).
- | La part de la population touchée par des **politiques culturelles (43,8 %)** est moindre que celle des régions similaires (70,0 %) et que celle du Québec (69,7 %).
- | Le pourcentage de la main-d'œuvre culturelle dans l'ensemble des emplois régionaux ainsi que la proportion d'artistes et le nombre de boursiers sont inférieurs aux données pour les régions périphériques et le Québec.
- | Absence de stations de télévision, de radio et de quotidiens couvrant l'ensemble de la région.



Préférences culturelles de la population

- | L'univers culturel régional se distingue par la place qu'occupent les arts de la scène.
- | Les domaines associés à la culture classique, comme les musées, le patrimoine et les archives, rejoignent des parts de la population inférieures à la moyenne, à l'exception des bibliothèques qui se situent dans la moyenne.
- | Les domaines qui intéressent le plus la population sont associés à la culture de masse et au divertissement.
- | Le petit nombre de sociétés d'histoire et de médias communautaires, un taux de pratique des activités culturelles ou éducatives plus modeste qu'ailleurs et la faiblesse du bénévolat culturel témoignent d'un engouement plutôt mitigé de la population pour la culture et les communications.

« - Concentration d'artistes et de groupes se consacrant à la musique traditionnelle. »

FAITS SAILLANTS

Forces

- | Émergence d'une personnalité culturelle spécifique, en raison de nombreux atouts culturels qui contribuent à la renommée de la région.
- | Histoire riche et éléments patrimoniaux d'intérêt.
- | Positionnement particulier du patrimoine vivant dans l'offre culturelle régionale.
- | Dynamisme des organismes dans plusieurs secteurs : diffusion des arts de la scène, muséologie, formation musicale, patrimoine vivant, etc.
- | Tenue d'événements renommés : **Festival de Lanaudière, Festival de théâtre de L'Assomption (FAIT) Festival Mémoire et racines, Les Rendez-vous amoureux.**
- | Existence d'un réseau de bibliothèques bien établi sur le territoire et volonté de la région de contribuer à son développement.
- | Efforts pour adapter les programmations à la clientèle jeunesse en arts de la scène et arts visuels.
- | Volonté du milieu scolaire de considérer la culture à titre de composante de la vie de l'école.
- | Concentration d'artistes et de groupes se consacrant à la musique traditionnelle.
- | Partenariat du CALQ pour le **Fonds Lanaudière des arts et des lettres.**
- | Augmentation du nombre de bourses en provenance du CALQ grâce au **Fonds Lanaudière pour les arts et les lettres** : 163 en 10 ans, dont 36 en 2003-2004, soit plus du double de l'année précédente.

Faiblesses

- | Appartenance plus ténue de la population du sud-ouest à l'identité lanaudoise.
- | Nombre restreint d'événements et d'initiatives consacrés à l'interprétation et la diffusion de l'histoire régionale.
- | Faible implication du milieu pour la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine.
- | Précarité financière de plusieurs organismes culturels, notamment en formation musicale et en patrimoine.
- | Absence de lieux subventionnés en création, de même que de centres d'exposition en arts visuels et en métiers d'art.
- | Carence sur le plan de la diffusion de l'information régionale.

Enjeux

- | Réseautage et partage d'enjeux multi et interdisciplinaires, intra et extrarégionaux.
- | Mobilisation pour la protection et la mise en valeur des principaux éléments patrimoniaux : paysages et bâtiments, arts traditionnels, etc.
- | Augmentation des ressources financières des organismes culturels et diversification des sources de financement.
- | Professionnalisation et mise à niveau par la formation continue.
- | Positionnement de la culture dans l'offre touristique régionale et le développement économique régional.
- | Réalisation de projets d'équipements où des besoins particuliers se manifestent.
- | Réseautage avec les acteurs régionaux des secteurs connexes au milieu culturel : tourisme, loisir, éducation, développement social, développement économique.
- | Consolidation des liens entre les organismes culturels et les structures scolaires afin d'accroître l'offre de service à l'intention du jeune public.



2. TENDANCES SUSCEPTIBLES D'INFLUENCER LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE LA RÉGION

Outre les constats qu'une lecture du développement culturel de la région nous permet d'énoncer, d'autres éléments qui se profilent à l'horizon nous permettent de circonscrire des tendances susceptibles de créer des **avantages** ou des **obstacles** pour le développement culturel de la région.

Changements démographiques

Sur le plan démographique, les estimations pour les prochaines années laissent entrevoir la poursuite de la croissance déjà amorcée, à un rythme équivalent, au moins pour certains secteurs de la région. Autre facteur démographique, le vieillissement de la population, déjà perceptible de façon générale, est un phénomène auquel la région de Lanaudière n'échappera pas, bien que, pour l'instant, la progression de ce côté semble moins rapide. On s'attend, en outre, à ce que de nouveaux retraités viennent s'établir dans des secteurs de villégiature tout en menant une vie active.

- | Ces tendances constituent un **avantage** pour le secteur culturel, en raison de l'augmentation prévisible des clientèles (croissance de la demande).
- | En contrepartie, on peut entrevoir un **obstacle** dans l'incapacité éventuelle du milieu culturel à répondre à la demande (croissance de l'offre).

Régionalisation et décentralisation

La mise en place de la nouvelle structure de gouvernance qu'est la Conférence régionale des élus et la volonté gouvernementale de décentraliser certaines responsabilités font en sorte que les élus sont appelés à jouer un rôle accru dans le développement régional.

- | Compte tenu du positionnement du secteur culturel dans la dynamique régionale au cours des dernières années, la nouvelle conjoncture constitue une **occasion** de propulser encore davantage le développement culturel.
- | Le rôle stratégique que sont appelées à assumer les villes, les MRC et la région fait en sorte que l'adoption de politiques culturelles par les villes et les MRC, le renouvellement de l'entente spécifique régionale en culture, de même que la conclusion d'ententes de développement culturel entre le Ministère et les municipalités deviennent, plus que jamais, des **occasions** de positionner le secteur de la culture au cœur des enjeux aux niveaux local et régional.
- | **Les réalités fort distinctes des différents secteurs de la région peuvent constituer un obstacle si les décideurs tendaient à privilégier les projets de portée locale au détriment de ceux de portée régionale.**

Proximité de la métropole

Au cours des prochaines années, les frontières géographiques qui séparent la région de Lanaudière de celle de Montréal ne risquent pas de changer, mais le développement accéléré qui a cours dans les deux MRC limitrophes aura pour effet d'augmenter encore davantage les flux de population. Les améliorations prévues aux infrastructures de transport (pont de la 25, desserte du train de banlieue) devraient contribuer à augmenter le volume de déplacements entre les lieux de résidence et de travail (le navettage) mais elles devraient aussi se répercuter sur d'autres plans. On peut donc s'attendre à ce que la Communauté métropolitaine de Montréal, dont la création est encore récente, commence à exercer une certaine influence dans le développement des municipalités comprises dans son territoire.

- | L'accès à un bassin de population comme celui de Montréal constitue un **avantage** pour les organismes et événements culturels de la région, à cause du potentiel d'achalandage qu'il représente.
- | Le contexte de gouvernance propre à la communauté métropolitaine peut s'avérer une **occasion** de positionnement pour l'offre culturelle régionale, qui peut se démarquer de l'offre métropolitaine.
- | **En contrepartie, la proximité de Montréal et de son offre culturelle importante peut exercer un effet d'attraction sur la population de la région et constituer un obstacle au développement de l'offre culturelle régionale.**
- | **L'emprise de la CMM peut constituer un obstacle si les considérations métropolitaines en venaient à supplanter les enjeux de développement spécifiques à la région.**

Théâtre Hector-Charland



Salle Rolland-Brunelle



Théâtre du Vieux-Terrebonne



Amphithéâtre de Lanaudière



Disponibilité des ressources financières et diversité des sources de financement

Phénomène généralisé, la rareté des ressources financières publiques affecte le secteur culturel depuis quelques années. Plusieurs organismes sont en demande de soutien financier et ceux qui en bénéficient déjà n'ont pas obtenu de majoration du montant qui leur est accordé depuis plusieurs années. Les conditions de soutien aux équipements se sont resserrées, ce qui fait que plusieurs projets n'ont pas progressé. L'état des finances publiques au Québec ne semblant pas offrir de perspectives plus encourageantes pour les prochaines années, le gouvernement a mis de l'avant une approche qui fait appel à l'implication financière d'autres partenaires, notamment du secteur privé, dans le cadre de « partenariats public-privé ».

- | Ce contexte peut entraîner des **avantages** dans la mesure où une mobilisation du milieu, pour répondre aux besoins du secteur culturel, pourrait se traduire par une diversification des sources de financement, notamment une plus grande contribution d'autres paliers gouvernementaux et de partenaires privés.
- | S'ajoutant à l'augmentation des besoins découlant de la croissance démographique évoquée plus haut, le plafonnement des investissements publics en culture pourrait devenir un obstacle contraignant pour le développement culturel, dans un contexte où la région accuse déjà un retard par rapport à la majorité des régions du Québec.
- | La volonté d'associer des partenaires privés à la réalisation d'un projet d'équipement culturel peut s'avérer un obstacle, compte tenu de la difficulté de concilier les contraintes commerciales et les exigences propres au secteur culturel.

Bibliothèque Edmond-Archambault, Repentigny



CONCLUSION

Le portrait de la culture esquissé dans les différentes sections de ce document a permis de décrire le contexte général qui prévaut dans la région, de faire état des principales caractéristiques de l'univers culturel, ainsi que des tendances qui risquent d'en influencer le développement dans les prochaines années. Même si les efforts des intervenants culturels, au fil des ans, ont pourvu la région de Lanaudière d'atouts enviables, force est de constater que les enjeux du développement y demeurent nombreux et exigent la concertation de l'ensemble des intervenants. C'est là une condition essentielle à la poursuite du développement culturel de la région, dans un contexte où la culture s'affirme de plus en plus comme un élément indissociable de la qualité de vie d'une collectivité.

Malgré la volonté du comité de présenter un contenu riche et documenté, le portrait comporte nécessairement des limites en raison de contraintes rédactionnelles liées à l'angle et à la forme privilégiés, ainsi qu'au caractère éphémère de l'information qui évolue au rythme du dynamisme culturel de la région. Le Portrait culturel de Lanaudière constitue néanmoins une référence pour quiconque souhaite approfondir l'univers culturel régional. Il contient des éléments susceptibles d'inspirer les intervenants régionaux qui seront conviés par la CRÉ et le Conseil de la culture, dans le cadre de la planification quinquennale, à débattre de leur vision en culture et à convenir des priorités susceptibles de contribuer au développement culturel de la région.

Nous espérons que l'information contenue dans le présent document fournira l'inspiration nécessaire à ces débats et que ceux-ci susciteront l'adhésion du milieu en faveur du développement culturel de la région.

CRÉDITS

PHOTOS

PAGE 4 **CHRISTIAN ROULEAU**
PAGE 9 **TOURISME LANAUDIÈRE**
PAGE 14 **TOURISME LANAUDIÈRE**
PAGE 16 **BAPTISTE GRISON**
PAGE 49 **CHRISTIAN ROULEAU**
PAGE 51 **BAPTISTE GRISON**
PAGE 52 **MARC RAMER**
PAGE 53 **ROGER LACOSTE**

